

Les sectes en Franche-Comté

Première partie

En relais d'une campagne d'information
menée par le ministère de la Jeunesse et des
Sports, un dossier en deux parties
sur le phénomène.

p.10

Mille lycéens à « Entrevues »

Le festival du Film de Belfort accueille
des élèves des classes A3 option cinéma
et leur permet de rencontrer réalisateurs
et critiques. Et de suivre le
programme du festival, du 22
novembre
au 1^{er} décembre.

p. 19



LE MÉTIER



Les métiers
de l'hôtellerie

p. 4

HAUTE-SAONE

Une conférence
sur le Québec

p. 18

JURA



Cousance :
le festival de la BD

p. 17

Sommaire

- **RÉGION**
Le Programme régional pour
l'emploi des jeunes p. 3
- **VIE PRATIQUE**
Les Maisons familiales
rurales en Franche-Comté p. 6
- **VIE QUOTIDIENNE**
Le Secours catholique
à 50 ans p.9
- **BOUILLON DE CULTURE**
Evènement, Paolo Conte à
Besançon p. 14

En bref

CIJ

Le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise TOPO en partenariat avec L'Est républicain et avec le soutien du Crédit Agricole de Franche-Comté.

● **ECO PNEU** - nouveau partenaire de la carte Avantages Jeunes à Besançon : Eco pneu, route de Vesoul, 25480 Ecole-Valentin (tél.03.81.53.32.44). Offre : 10 % de réduction sur les freins et

amortisseurs, montage gratuit des pneus achetés sur place.

● **SPORTS DE NEIGE** - le Centre Information Jeunesse de Besançon tient à la disposition des personnes intéressées l'ensemble des plaquettes recensant les prestations des stations de sports d'hiver françaises 96.

● **PRÉCISION** - le Conseil régional de Franche-Comté signale qu'il ne finance pas le dispositif chèque-langues réservé aux demandeurs d'emploi, contrairement à ce que pourrait laisser croire une information des fiches pratiques du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) de juillet-août 1996.

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre Information Jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain.

Directeur délégué de la publication et de la rédaction
Philippe RENAHY

Crédit photos
CU

Régie publicitaire
L'EST
Imprimerie
L'EST REPUBLICAIN
54180 HOUEMONT

Dépôt légal
Juin 94

Adresse :
TOPO-CIJ
27, rue de la République
25000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.08
Fax : 03.81.82.83.17

Agrément tourisme :
N° AG 075 950052

INFORMATION JEUNESSE

Un nouveau président pour le CIJ régional

Lors de l'Assemblée générale du 6 novembre, Luc Noto, chef d'entreprise, a passé le relais à Roger Reneaux, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

UNE page s'est tournée dans la vie du CIJ de Franche-Comté. Tout en douceur et en convivialité, entre deux hommes qui s'apprécient et se connaissent de longue date. Après René Colette, président de 82 à 84, Luc Noto a assuré la fonction jusqu'à ce 6 novembre 96. Douze ans au cours desquels le CIJ a édifié le rayonnement qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Luc Noto ne quitte toutefois pas le CIJ puisqu'il demeure membre du Conseil d'administration en tant que personnalité qualifiée. Son dynamisme et son expérience y seront toujours fortement appréciés. Dès sa nomination, Roger Reneaux s'est fixé pour objectif de représenter le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté auprès des pouvoirs publics tout en étant constamment à l'écoute des demandes et des attentes des jeunes de la région.



Philippe RENAHY
Directeur du CIJ et de TOPO

Passage de témoin entre Roger Reneaux (à gauche) et Luc Noto.

Réseau
INFORMATION JEUNESSE
en Franche-Comté

● **Centre Régional Information Jeunesse**
27 rue de la République
25 000 Besançon
Tel. : 03.81.21.16.16
Fax : 03.81.82.83.17
Minitel : 36.15 IJ

● **Centre Information Jeunesse**
2 place de la Liberté
39 000 Lons-le-Saunier
Tel. : 03.84.87.02.55

● **Centre Information Jeunesse**
38 rue Paul Morel
70 000 Vesoul
Tel. : 03.84.75.44.00

● **Centre Information Jeunesse**
3 rue Jules Vallès
90 000 Belfort
Tel. : 03.84.28.55.00

● **Bureau Information Jeunesse**
3 rue Charles Lalance
25200 Montbéliard
Tel. : 03.81.99.24.15

Les offres de logement
Les offres de jobs
Les offres d'auto-stop sur

3615 IJ
1,01 F la mn

EUROLINES

Besançon-
Prague,
550^F

550 francs l'aller-retour à Prague pour les moins de 26 ans (610 F pour les autres) : c'est l'un des tarifs proposés par les autocars Eurolines. Autre exemple : Dijon-Londres pour 690 F aller-retour (790 F pour les plus de 26 ans). Nombreux autres trajets réguliers dans toute l'Europe. Billets en vente au CIJ de Besançon (03.81.21.16.03).



PLAN

Des dispositifs pour l'emploi des jeunes

Le programme régional pour l'emploi des jeunes se propose de trouver 5000 propositions d'emplois ou de formations nouvelles.

ALORS que l'Aide au premier emploi des jeunes vient d'être supprimée, un demandeur d'emploi sur cinq est, en France, âgé de moins de 25 ans. Un taux encore plus élevé dans la région où il atteignait 26 % à la fin de l'année dernière, ce qui préoccupe les décideurs et politiques locaux. Aussi 10 d'entre eux, parmi lesquels François Lépine, préfet de Région et Pierre Chantelat, président du Conseil régional, ont signé le programme régional pour l'emploi des jeunes en Franche-Comté le 31 mai dernier, document également paraphé par Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi. Ce plan, signé pour deux ans, comporte des dispositifs à mettre en valeur, des actions nouvelles et régionales, mais aussi des objectifs chiffrés : « plus de 5000 propositions supplémentaires, en année pleine, de possibilités d'emploi et de formation offertes aux jeunes ».

En ce qui concerne l'emploi, les offres nouvelles prévoient 1000 contrats initiative emploi, 900 contrats de travail, 400 embauches dans le cadre du dispositif allocations de remplacement pour l'emploi, 100 emplois pour des jeunes diplômés à travers Chrysalide (voir ci-dessous), 400 emplois ville



Trouver près de 3000 emplois supplémentaires...

(«débouchant vers un emploi durable»), 200 contrats emploi solidarité et 50 emplois supplémentaires dans des activités sportives. Un objectif à atteindre par la prospection et par une meilleure information, «pour mieux articuler emploi et formation». Outre les réseaux exist-

tant déjà (22 espaces jeunes, réseau information jeunesse, services académiques...), les partenaires sociaux ont décidé de «réactiver les réseaux de prospection» en collaboration avec les fédérations patronales, les organismes mutualisateurs et l'ANPE.

CHRYSLIDE

Favoriser le passage du stage à l'emploi

Ce dispositif du Conseil régional remplace, depuis le 21 juin, l'ancien emploi vocationnel pour les jeunes diplômés.

CHRYSLIDE n'est pas un dispositif d'offre d'emplois mais son objectif affiché est de soutenir la mise en place de stages devant déboucher - ou éclore si l'on veut compléter la métaphore - sur l'emploi. Ce principe s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, en recherche d'emploi, diplômés et sans expérience professionnelle, avec une priorité pour les jeunes de niveau bac et bac+2. Les candidats doivent trouver eux-mêmes l'entreprise d'accueil, dans laquelle ils bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle pendant 12 mois. Durant

cette période, ils y exercent une activité formatrice, assortie d'une rémunération émanant du Conseil régional de 4000 F (hors congés payés). Il est également prévu que les jeunes bénéficient durant leur stage d'un «bilan de ses acquis professionnels réalisé par un centre interinstitutionnel de bilan de compétences». Certains modules du programme de formation qualifiante mis en oeuvre par le Conseil régional leur sont également ouverts. Les entreprises participantes devront, outre le respect du cahier des charges inhérent au dispositif, choisir un tuteur chargé d'accompagner le stagiaire

pendant son parcours et verser une contribution mensuelle de 2000 F au Conseil régional. Des dispositions sont prévues en cas d'arrêt maladie ou d'accident du travail.

Renseignements sur le dispositif : Hôtel de Région, 4 square Castan, 25031 Besançon cedex (03.81.61.61.63).

Les jeunes intéressés doivent d'abord s'adresser à l'une des chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie et Chambres de métiers) de la Région, qui se chargent de constituer les dossiers de candidature

QUARTIERS Emplois de ville pour les 18 - 25 ans

Le programme régional l'affirme sans tergiverser : «400 emplois ville débouchant vers un emploi durable seront créés pour des jeunes». De quoi s'agit-il ? Les emplois de ville s'adressent aux 18 - 25 ans ayant atteint au plus le niveau bac (obtenu ou non) et qui résident dans les grands ensembles et les quartiers d'habitat dégradé (la liste publiée au Journal officiel du 29 mai 96 comprend 13 quartiers de villes du Doubs, 3 du Jura, 3 de Haute-Saône et 3 du Territoire de Belfort). Ces emplois, s'inscrivant dans le cadre de la politique de la ville et de la revitalisation des quartiers les plus en difficulté «doivent permettre l'engagement d'un parcours professionnel et l'acquisition d'une qualification». Les contrats de travail sont soit à

durée indéterminée, soit à durée déterminée d'au moins un an renouvelable jusqu'à 60 mois au plus ; à temps partiel (de 16 h à moins de 39 h) ou à temps plein (39 h par semaine), avec un salaire calculé sur la base minimum du SMIC horaire. Les employeurs (collectivités locales, établissements publics, associations à but non lucratif, fondations et personnes morales chargées de la gestion d'un service public comme le transport ou le logement) ont droit à une exonération des charges patronales (sauf cotisations assurance-chômage, retraite complémentaire, Fonds national d'aide au logement et versement transport) pendant 5 ans. L'Etat prend également en charge une partie de la rémunération pendant 5 ans maximum.

FORMATION Adéquation avec l'emploi, vaste programme

Est-ce que l'amélioration de l'adéquation entre formation et emploi peut aboutir à dynamiser ce dernier ? Selon les signataires du plan régional, la réponse est oui. Il est vrai que d'une part certains secteurs connaissent un déficit de demandeurs tandis que d'autres sont en net surplus et que d'un autre côté, chercher un emploi dans un secteur vraiment choisi est assurément plus motivant. Les moyens définis pour approcher cette adéquation comportent autant la meilleure coordination des réseaux d'information existants, que la valorisation de filières techniques délaissées

ou que l'amélioration des stages offerts aux jeunes diplômés. Au programme surtout, le «tutorat généralisé» : cette mesure proposée par le Conseil régional consiste à organiser un tutorat en entreprise pour 3000 scolaires ou universitaires chaque année, «pour leur permettre de confirmer leur choix professionnel et de découvrir le monde de l'entreprise». Pour organiser cette mesure, l'Etat se charge de mettre en place la formation et l'accompagnement des tuteurs, à charge pour les partenaires sociaux de «dégager les moyens de former 300 tuteurs».

En bref

● **ATELIERS PILOTES** - Le Conseil régional a proposé la mise en place de 10 ateliers par an : il s'agit pour une entreprise d'expérimenter un nouveau service confié à un jeune recruté en stage long et bénéficiant d'un complément de formation.

● **STAGES** - parmi les propositions de la Région, on note la volonté de permettre à 150 jeunes diplômés d'effectuer des stages longs et rémunérés en entreprise, de développer une concertation régionale des stages, de soutenir le parrainage de stages non rémunérés permettant la transmission de savoir-faire des salariés aux jeunes en formation initiale.

● **REMPLACEMENT** - parmi les objectifs du Plan régional, figure la mise en oeuvre de l'allocation

de remplacement pour l'emploi (ARPE). Cette allocation est versée jusqu'à 60 ans par l'ASSEDIC aux salariés nés en 36, 37 et 38 et dont le départ a été accepté par l'employeur. En contrepartie, l'entreprise s'engage à embaucher un demandeur d'emploi, avec une attention particulière accordée aux moins de 26 ans. L'embauche effectuée ne peut se faire que par CDD ou CDI.

● **CHIFFRES** - au 31/12/93 le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la région était de 17170 (dont 4044 à la recherche d'un premier emploi), dont 53 % de femmes et 25 % ayant au moins le niveau baccalauréat. Ils représentaient 28,4 % des demandeurs d'emploi (source OREF)

SERVICES

Hôtellerie : l'apprentissage, voie royale d'accès

Le secteur connaît une pause conjoncturelle dans sa progression. Néanmoins l'embauche existe toujours, de même que les possibilités de carrière.

AVEC des métiers accessibles sans le bac, d'autres sans diplôme particulier, l'hôtellerie reste un domaine qui laisse la porte ouverte aux autodidactes. Devenir réceptionniste par exemple : les critères sont plutôt le sens du contact, la disponibilité, l'efficacité, la courtoisie et la bonne présentation qu'un CV bien rempli.

Une qualification de base est toujours préférable, mais on peut encore entrer sans formation dans l'hôtellerie. «Pour les jeunes, il y a encore aujourd'hui de l'emploi», note Jean-François Veyssat, vice-président de la Fédération nationale de l'industrie hôtelière. Notre secteur demeure porteur d'emplois accessibles aux non qualifiés et surtout d'emplois de formation en alternance. La voie royale d'accès, c'est l'apprentissage. Les flux de formation actuels sont d'environ 50 % des besoins en renouvellement et en création d'emplois. Ces dernières années nombre de diplômés de niveau bac+3 ont bien été créés, mais un peu inutilement puisque seulement 5 % des salariés sont des cadres et que beaucoup d'entre eux parviennent à cette situation par progression de carrière. Ceux qui veulent commencer directement dans les métiers de gestion (directeur d'hôtel, directeur d'hébergement...) doivent certes passer au minimum par un bac+2, mais en général il n'est pas besoin d'accumuler les années de formation et d'aller au-delà du BTS puisque ce niveau donne entière satisfaction aux professionnels.

De plus en plus prépondérante cependant, pour l'ensemble des

métiers de l'hôtellerie, la maîtrise des langues est un atout majeur. Au minimum, c'est connaître une ou deux langues dont l'anglais, au mieux, c'est parler une langue peu pratiquée en France mais utile pour le tourisme, c'est-à-dire plutôt le japonais que le finnois.

Des périodes de pointe saisonnières

Comme tous les métiers liés au tourisme, et même si d'année en année les fluctuations de la conjoncture économique peuvent rendre toute embellie rapidement caduque, l'hôtellerie française profite de la période de relative prospérité de ce domaine. Depuis 88, la France se situe au premier rang des destinations touristiques et le secteur représente aujourd'hui la première industrie du pays, avant l'automobile, Restauration, tourisme et hôtellerie réunis occupent, avec plus de 600 000 salariés, 3 % de la population active et génèrent plus de 10000 emplois par an. Même les mauvais soubresauts économiques deviennent parfois un avantage, en rapprochant par exemple les destinations de vacances des Français. Ces dernières années, la proportion de ceux-ci optant pour le territoire national a atteint 80 %. De même que le tourisme, l'emploi dans l'hôtellerie est très saisonnier, notamment pour les petites structures dont la clientèle est assurée d'abord par les vacanciers. Il en va ainsi de la tendance récente au tourisme vert, qui a favorisé l'émergence de gîtes ruraux, chambres d'hôtes et petits hôtels, lesquels, lorsqu'ils

peuvent embaucher, le font surtout en pleine saison. Organisme numéro un dans ce domaine, les Logis de France, passent de la sorte de 13000 à 21000 salariés lors des périodes de pointe.

Avantage de l'affaire, l'hôtellerie est un domaine où il est possible de trouver des jobs temporaires, de se forger des petites expériences et donc de vraiment se rendre compte des nécessités et difficultés du travail dans le secteur. Toute l'année, les courageux peuvent également chercher à travailler comme réceptionniste de nuit (ou «night audit»).

Les métiers sont aussi disparates que les situations et les lieux de travail. Rien de commun entre un grand hôtel quatre étoiles ou un palace, où chacun possède une spécialité bien définie, où les différentes fonctions se comptent par dizaine, et un petit hôtel familial où le personnel plus restreint doit au contraire faire preuve d'une grande polyvalence. C'est là aussi où les horaires sont les plus lourds, inconfortables et assez répandus dans la profession. Un hôtel est ouvert 24 heures sur 24, le personnel effectue souvent des roulements de 12 heures, mais les semaines atteignent plus souvent 45 heures que 39. Sans compter qu'il est rarement possible de prendre des congés pendant les périodes de vacances traditionnelles. «On travaille pendant que les autres s'amuse» confirme Jean-François Veyssat. Mais il y a des contreparties, le SMIC est plus élevé qu'ailleurs, calculé sur une base de 43 h, sans compter les avantages en nature lorsqu'on peut se restaurer sur place, par exemple.»

Stéphane PARIS



Hôtel de France, à Ormans. L'hôtellerie est un secteur où les changements d'emploi sont fréquents.

L'hôtellerie en France

On peut recenser une vingtaine de métiers dans l'hôtellerie, de ceux de l'accueil aux fonctions d'étage (femmes et valets de chambre, lingères, gouvernantes...), 60 % des postes offerts dans les hôtels sont ceux de femmes de chambre. Les cadres représentent quant à eux 15 % des emplois. Les effectifs se partagent aujourd'hui à égalité entre les entreprises de moins de 10 salariés et celles de plus de 10. A noter, une moyenne d'âge nettement inférieure à celle de la plu-

part des autres professions, une progression des effectifs féminins et un turn-over important (parce que beaucoup de carrières se font en passant d'une entreprise à l'autre). Selon les chiffres les plus récents (fin 96), l'effectif global du personnel de l'hôtellerie-restauration est encore en progression et atteint 640000 salariés. Exemples de salaires : pour un réceptionniste, en moyenne de 87000 F à 102000 F par an ; pour un directeur, de 143000 à 273000 F.

Hôtellerie : formations en Franche-Comté

Le CAP hébergement est préparé en 1 an au Cours hôtelier féminin (établissement privé), 98 Grande Rue, 25000 Besançon (03.81.82.17.33).

Le BEP hôtellerie-restauration est préparé dans les lycées professionnels Garnier (29 rue des Cantons, BP136, 25404 Audincourt, 03.81.36.22.00), Condé (5 place Marulaz, 25000 Besançon, 03.81.82.24.56), Toussaint Louverture (81 rue de Besançon, BP279, 25304 Pontarlier, 03.81.39.02.21), Les Vignes (43 rue de Lamey, BP58, 39600 Arbois, 03.84.66.02.44), Lumière (33 ter rue Grammont, BP155, 70306 Luxeuil-Bains, 03.84.40.21.21), Pontarlier (place Jacques Brel, BP425, 70000 Vesoul, 03.84.75.80.33) et au

lycée hôtelier Friant (2 rue Friant, BP29, 39800 Poligny, 03.84.37.21.34).

Une formation complémentaire d'initiative locale post CAP/BEP, spécialité «accueil, réception, étages» est préparée au LP Toussaint Louverture à Pontarlier. Le baccalauréat technologique hôtellerie est préparé au LP Friant à Poligny.

Une classe de mis à niveau pour les sections de tech-

niciens supérieurs en hôtellerie-restauration existe au lycée Friant à Poligny.

Le BTS hôtellerie-restauration, option A (gestion hôtelière) est préparé au lycée Friant, à Poligny.

Apprentissage :

Le CAP hébergement est préparé au CFA régional des Maisons familiales rurales de Franche-Comté, 12 rue de la Famille, 25000 Besançon (03.81.80.33.72).

ENTRETIEN

Réceptionniste, «un métier où l'on bouge souvent»

Hôtel Ibis à Besançon centre. Catherine Pagot, 26 ans, est réceptionniste depuis deux ans, après avoir suivi la formation du Cours hôtelier féminin.

Quelles sont les différentes tâches que doit accomplir un réceptionniste ?

Premièrement, l'accueil des clients. En hôtellerie, c'est le «check in» et le «check out» (gestion du départ et de l'arrivée). Je m'occupe aussi des réservations et de tout ce qui est bar et service de plateaux repus qu'on appelle petite franquette. Je vérifie également les chambres, tous les jours. On fait aussi un peu de comptabilité.

Suivant quels horaires ?

Mes horaires ? 15 h à 23 h la semaine et 7 h - 15 h le week-end.

Y a-t-il des difficultés particulières au métier ?

Non, pas forcément. En fait, on voit souvent chez les nouveaux qu'il n'est pas évident au départ de s'adapter au public, d'être à l'aise avec les clients.

Par rapport à cet aspect, votre formation vous a-t-elle servie ?

Oui. J'ai suivi le Cours hôtelier féminin, à Besançon. Ce que je fais tous les jours correspond tout à fait à ce que j'ai appris, pas de surprise de ce côté.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

C'est le contact avec les gens, voir du public. Je ne pourrais pas travailler derrière un bureau sans voir personne de la journée par exemple. Et puis c'est un métier agréable.

A quel moment avez-vous décidé de suivre cette voie ?

Il y a quatre ans environ. En fait, je n'étais pas du tout dans l'hôtellerie au départ, puisque j'étais partie dans le dessin ! J'ai eu des échos du Cours hôtelier et je me suis dit «pourquoi pas ?». Et en fait c'était plutôt le genre de métiers qui me convenait.

Comment entre-t-on au Cours hôtelier féminin ?

Il faut le bac pour se présenter, il y a un entretien et une sélection, avec une quarantaine d'admis par an. La formation dure une année, 9 mois d'école et 3 mois de stage.

Vous avez cherché du travail pendant longtemps ?

Quinze jours. Mais je ne suis pas représentative, car je désirais rester à Besançon. Pourtant, même avec cette condition, la recherche n'a pas été longue. Si j'avais voulu, j'aurais pu trouver encore plus facilement ! Il y a, des places dans toute la France si on veut bouger. D'ailleurs, c'est un



métier où en général on bouge beaucoup et si je veux évoluer, il faudra que je parte. Pour être chef réceptionniste par exemple, il faudra que je change d'hôtel. Même chose pour arriver à un poste de directeur.

S.P.

Jobs **Le réseau des Logis de France**

En pleine saison, le réseau des Logis de France, présent dans toute la France, passe d'environ 13000 employés à plus de 20000. Ils représentent donc une opportunité pour ceux qui recherchent des emplois saisonniers. Pour postuler à ces emplois, il faut envoyer une candidature (CV et lettre de motivation) aux associations départementales des Logis de France (adresses sur le 3615 Logis de France) dès le mois de janvier.

Pour la Franche-Comté, les adresses des associations sont les suivantes :

- Association du Doubs des Logis, 4 ter faubourg Rivotte, 25000 Besançon (03.81.82.80.48).
- Association du Jura des Logis, 8 rue Louis Rousseau, 39000 Lons-le-Saunier (03.84.87.08.79).
- Association de la Haute-Saône des Logis, Maison du tourisme, BP117, 70002 Vesoul (03.84.87.43.66).
- Association du Territoire de Belfort des Logis, 1 rue du Docteur Fréry, BP199, 90004 Belfort (03.84.21.62.12).

EMPLOIS **Quelques pistes pour mieux chercher**

Comme pour les intermittents du spectacle, il existe des Agence nationale pour l'emploi spécialisées, qui peuvent concerner les métiers de l'hôtellerie : l'ANPE hôtellerie-restauration-café-bar, 231 rue de Belleville, 75019 Paris (01.42.41.22.55), l'ANPE tourisme, 239 rue de Belleville, 75015 Paris (01.42.41.21.22) et l'ANPE hôtellerie, 10 avenue de Shakespeare, 06009 Nice. D'autre part, quelques serveurs minitel proposent des infos et des offres pour les régions touristiques : 3614 ATOUR pour l'ouest, 3614 AQTIV pour le sud-ouest, 3614 CAPSUD pour Midi-Pyrénées et PACA et 3614 ALPES. Ces serveurs fonctionnent à partir du mois

d'avril pour la saison d'été (3614 ALPES également l'hiver) et donnent la possibilité de saisir directement son CV pour répondre à une offre (mais dans ce cas, attention au coût de la communication !). Enfin, Accor, chaîne d'hôtellerie, propose souvent des CDD et CDI dans tous les métiers de l'hôtellerie. Pour postuler, il est possible d'envoyer une candidature spontanée à la direction des ressources humaines du groupe (2 rue de la Mare-Neuve, 91021 Evry), à la direction de chaque hôtel ou encore de consulter les offres et déposer candidature par l'intermédiaire de deux serveurs minitel : 3615 et 3616 FLA-SHTELL.

MULTI SERVICES COMPUTER

MATERIEL INFORMATIQUE

CD-ROM : cd-rom Creative/Mitsumi X4 490 F ou X8 690 F



Mémoire :	CPU 133 Intel	1.590 F
sim 4 Mo 32 bits	CPU 200 Intel	3.590 F
sim 8 Mo	CPU 150 + CYRIX	870 F
Scanner à plat :	Graveur :	
MUSTEK 600 HSP 16,7 mc	HP SCSI X4 écriture X2	
600/4800 DPI	Mitsumi	3.790 F
CPV :	HP + Carte SCSI	3.890 F
DX4 - 100 AMD		

◆ Pentium 120 MHz Multimédia	6.790 F
◆ Pentium 133 MHz Multimédia	7.190 F
◆ Pentium 200 MHz Multimédia	10.890 F
◆ Multimédia vibra 16 P&P + CD-Rom x 8 S.B. + H.P.	

Le coin de l'occasion

◆ Imprimante aiguille	290 F
◆ PC 286 4 Mo HD 120 Mo + carte son + moniteur VGA + imprimante ..	2.990 F
◆ Modem interne NOVAFAX 14400	390 F
◆ Carte vidéo PCI 1 Mo	250 F
◆ Carte CTRL VLB	150 F
◆ Carte vidéo VLB 1 Mo	390 F
◆ CPU 486 SX 33	150 F
◆ Ram 4 Mo/8	390 F

Installation - Pièces détachées - Entretien - Configuration personnalisée - Reprise - Dépôt-vente

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Tous nos prix peuvent être modifiés sans préavis, consultez-nous

19, rue de Besançon - 25630 SAINTE-SUZANNE - ☎ 03.81.91.84.88

En bref

● **FRANCHE-COMTÉ** – la fédération régionale des Maisons familiales regroupe 14 associations : 7 en Haute-Saône Combeaufontaine, Monthozon, Luxeuil, Chargey-les-Grays, Aillevillers, Riez et Froggerilles), 7 dans le Doubs (Pontarlier, Verceuil, Pierrefontaine-les-Varans, Mandeur, Les Fins et Morre) plus le Centre de formation Bourgogne-Franche-Comté (formation continue) à Besançon et 1 dans le Jura, répartie en 3 sites (Dole, Salins, Amange). Adresse de la fédération régionale : 12 rue de la Famille, 25041 Besançon cedex (03.81.80.33.72).

● **FORMATIONS** – en 96-97 les Maisons familiales rurales de Franche-Comté forment 1676 élèves en formation initiale, 160 apprentis et 1300 stagiaires en formation continue. En France, les effectifs sont passés de 37400 en 1986 à 54300 en 96.

● **SECTEURS** – les formations des Maisons familiales rurales (sous contrat avec le ministère de l'Agriculture ou sous contrat MAPA) couvrent un large panel de secteurs en milieu rural (production, aménagement et diversification de l'agriculture, commerce et artisanat, services aux personnes). Les formations s'étendent de la 4e au BTS et aux formations de niveau II. Les Maisons familiales comptent aussi un CFA (9 formations) conventionné par le Conseil régional et structuré en antennes réparties sur l'ensemble de la région, pour répondre à la politique d'aménagement du territoire.

MONDE RURAL

Le choix de proximité des Maisons familiales

Action principale de ces associations : la formation, par alternance.

DEPUIS sa création en 1937 par quelques familles du Lot-et-Garonne, le mouvement des Maisons familiales rurales s'entend à une notion essentielle : la promotion de la personne. « Non à l'élitisme, oui à la masse, résume Albert Grosperin, directeur de la fédération régionale de Franche-Comté. Toute personne a une valeur, notre but c'est de l'amener le plus loin possible, sans sélection au départ. Les moteurs de la formation sont la motivation et le projet professionnel de chacun. » A l'approche de son sixième anniversaire, le mouvement se porte bien. Sur le plan local, plus de 3000 personnes en Franche-Comté vont se former en 96-97 par son intermédiaire. Au niveau international, la Fondation des Maisons familiales rurales dans le monde est, depuis le début de l'année, reconnue d'utilité

publique pour aider des projets de développement à travers la planète. Construit sur une base associative, le mouvement insiste sur l'approche de proximité. Lorsqu'il lance une action au Brésil ou à Madagascar, c'est avec l'objectif de « former les gens pour qu'ils puissent faire et non faire à leur place ». En France, chaque Maison familiale est d'abord une association émanant du milieu local, qui, outre l'éducation et l'insertion socio-professionnelle joue un rôle de développement local en animant son secteur. La formation insiste elle aussi sur la proximité, avec un axe intangible, choisi dès l'origine, l'alternance pour l'élève, à l'expérience de terrain succède une vie en groupe dans des petits établissements où l'intérêt, fortement recommandé, permet un meilleur suivi individuel. « Sur le plan éducatif,



nous accordons une grande importance à la vie en site résidentiel précise Albert Grosperin. Il nous semble essentiel que les élèves soient dans une ambiance, une dynamique de groupe propices à l'épanouissement. L'organisation en petites unités y apporte un complément, le réseau de relations entre anciens

élèves, professionnels, élus locaux et familles. Ces dernières, à l'origine des Maisons familiales, restent aujourd'hui leur maillon essentiel : « on répond d'abord à leurs besoins et ce sont elles qui gèrent l'association » souligne Albert Grosperin.

S.P.

VOS DROITS

En bref

● **BOURSES** – les collégiens, lycéens et étudiants du Territoire de Belfort peuvent avoir droit à une bourse octroyée par le Conseil général. Une somme de 990 F pour un collégien, 1518 F pour un lycéen et 2614 F pour un étudiant est accordée aux familles du Territoire à faibles revenus dont un enfant est scolarisé dans le département ou étudiant dans n'importe quelle ville. Les étudiants fiscalement indépendants de leurs parents et domiciliés dans le Territoire peuvent également postuler. Pour demander cette bourse départementale, il faut retirer un dossier à l'Hôtel du Département et dans les mairies (sauf Belfort) et le déposer au Conseil général avant le 30 novembre. Contact : Conseil général du Territoire de Belfort, place de la Révolution française, 90020 Belfort (03.84.36.90.29).

● **ASSOCIATIONS** – prochaines formations organisées par le Centre-1901-conseils : « Responsabilité et assurances des associations » le 11 décembre de 18 h 30 à 21 h 30 (50 F) et « Préparation du forum des associations 97 : comment présenter son association ? Quels supports, quels outils, quels mots ? » les 14 et 15 décembre (200 F). Renseignements et inscriptions : Centre 1901-conseils, 13 avenue de l'Île-de-France, 25000 Besançon (03.81.51.01.06).

ASSURANCE

Des mesures pour faire face aux vols

Plusieurs précautions à prendre, pour être sûr d'être indemnisé.

C'EST surtout a priori qu'il faut se prémunir contre le vol : déclaration à l'assurance, conservation des factures des objets achetés, photographies desdits objets dans leur décor habituel sont autant de moyen de se faire indemniser le cas échéant. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance conseille de garder également les papiers suivants : factures de réparation, actes notariés, bons de garde, estimations antérieures au vol, bons de garantie. Pour les cambriolages, les assureurs demandent d'être équipé en serrures et verrous A2P (pour connaître les matériels certifiés, mimitel 3614 A2P). Le vol est le moyen le plus courant de s'approprier frauduleusement le bien d'autrui, mais n'est pas le seul. Les délits de ce type recensés par la justice laissent l'embarras du choix : extorsion, abus de confiance, recel, chantage, filouterie, détournement d'objets saisis et escroquerie (sur laquelle TOPO

reviendra dans le numéro 69, dans le cadre de la deuxième partie du dossier sur les sectes). Le vol ne nécessite pas de manœuvre particulière : la justice conclut au vol même lorsqu'une personne conserve un objet trouvé, sans le remettre à son propriétaire ou à un service adéquat. Le vol ou la tentative de vol sont punis au maximum de trois ans d'emprisonnement et 300 000 francs d'amende ou cinq ans et 500 000 francs en cas de circonstance aggravante. Pour la victime, l'indemnisation par l'assurance passe par une déclaration précise. Elle doit être établie et adressée à l'assureur dans les deux jours ouvrés suivant le vol. En général, les contrats d'assurance stipulent le dépôt d'une plainte : dans ce cas le récépissé de plainte doit être envoyé dans les 24 heures. Hors de ces délais, l'assureur peut refuser de prendre en charge le sinistre. Il doit également être avisé de toute procédure engagée contre le responsable du dommage et dès que possible, rece-



Pour être indemnisé d'un vol, être assuré ne suffit pas. Il faut aussi faire constater le préjudice. Photo T. Paris.

voir une estimation des objets dérobés, avec justificatifs. Il est également possible de contester les propositions de l'assureur, mais dans un délai de deux ans.

Dans le cas où l'assureur tarde à payer les indemnités consenties, une mise en demeure peut se faire par lettre ou par sommation d'huissier.

CAP ENTREPRENDRE

Un label pour les jeunes entreprises

L'association jurassienne «Cap Entreprendre» met en oeuvre un plan d'accompagnement pour réduire le nombre des faillites de jeunes entreprises.

L'ASSOCIATION «Cap Entreprendre» est née officiellement le 23 septembre 1996, à partir d'un constat simple : deux entreprises sur trois ne passent pas le cap de la troisième année d'existence. Une donnée que la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ), le Centre régional de gestion agréé de Franche-Comté (CRGA) et la Chambre départementale des experts-comptables du Jura, refusent de considérer comme une fatalité. Ces organismes sont à l'initiative de la création de «Cap Entreprendre», qui s'adresse exclusivement aux créateurs-repreneurs d'entreprises (principalement dans le commerce et les services) désirant s'installer dans le Jura et relevant du Registre du Commerce et des sociétés.

Les trois partenaires entendent bien diminuer de moitié le nombre des échecs, en offrant la complémentarité de leurs compétences, tant pour la préparation des projets, que pour le suivi et la délivrance de conseils appropriés. Car le taux élevé des faillites s'explique en partie par le manque de qualification des jeunes créateurs, dont certains sont issus du chômage. Pour constituer réellement une porte

de sortie, le projet doit être en effet tout le contraire d'une improvisation. La CCIJ informe les créateurs-repreneurs sur l'environnement économique local et réalise l'étude de faisabilité prévisionnelle. Le CRGA met à disposition sa banque de données statistiques régionales sur une centaine de professions (un outil précieux pour le porteur de projet, qui peut ainsi simuler son insertion dans le contexte concurrentiel régional). Les experts-comptables quant à eux, affinent et confortent les prévisions financières des candidats. La procédure présente un double avantage : elle est gratuite et immédiatement opérationnelle. Coût global des différentes prestations de conseil et d'études préliminaires : si elles devaient être facturées : 40 000 F.

Une formation personnalisée

Si les trois partenaires sont des interlocuteurs habituels des porteurs de projets, la mise en synergie de l'ensemble de leurs services constitue une innovation. «Cap Entreprendre» veut ainsi

être un atout majeur pour les créateurs d'entreprises viables, en même temps qu'une dissuasion nécessaire pour les initiateurs de projets irréalisables. La démarche se décompose en cinq phases bien définies : la conception du projet, qui doit être réaliste ; une formation personnalisée en groupe et sur trois jours ; l'élaboration des documents économiques et de gestion ; la validation (ultime étape avant la création) ; un suivi personnalisé et permanent. La cinquième phase est essentielle pour assurer un développement maîtrisé de l'entreprise. Seuls les dossiers qui auront résisté à l'examen minutieux des six spécialistes réunis au sein du comité de validation de l'association (2 membres de chacun des organismes associés), seront validés et labellisés. Dès lors, le créateur entre dans un processus de suivi et s'engage à fournir pendant trois ans les éléments nécessaires à l'accompagnement par ses partenaires.

N.F. - CIFF

Cap Entreprendre. Siège social CCI du Jura, 33 place de la Comédie, Lons-le-Saunier, tél.03.84.24.15.76.

ALTERNANCE

Emailleur d'art : entre tradition et innovation

Une formation organisée par le Greta du Haut-Jura prépare au CAP émailleur d'art.

DEPUIS mai 1996, un groupe d'une quinzaine de stagiaires âgés de 18 à 45 ans, suit au Lycée Victor Bérard de Morez un cycle de formation continue pour l'obtention du CAP d'émailleur d'art (dans le cadre du programme régional de formation ou d'un Sife). Ils sont originaires pour la quasi-totalité de l'Est de la France. Organisée par le Greta du Haut-Jura, menée en alternance à raison de 1200 heures en centre et 600 heures en entreprise, la formation s'achèvera en juin 97. C'est pour Morez le prolongement d'une tradition artisanale et industrielle qui remonte au 18e siècle. A cette époque en effet, l'activité liée à l'émail s'y implantait, avec l'émailage des cadrans d'horloge, puis la production de plaques de rôle émaillees (enseignes, signalisation).

«Nous ne voulons pas former des vendeurs d'articles ménagers» souligne M. Paillissé, conseiller en formation continue au Greta. Si l'émail est couramment utilisé dans les secteurs du sanitaire ou dans la fabrication des objets culinaires, il est employé sur support métallique de façon plus confidentielle (médailles, horlogerie, bijouterie, la mode s'étant emparée de ce matériau, qui habille aujourd'hui les montres haut de gamme). En outre, la recherche a beaucoup à apporter, les techniques de l'émail pouvant être associées à divers procédés de fabrication tels que la commande numérique par exemple. La mise en place en 1996 de la formation d'émailleur d'art répond ainsi à un besoin des professionnels qui ne parviennent pas toujours à trouver du personnel qualifié. Au programme : les domaines généraux des CAP (chimie, langues,

gestion...), et des modules professionnels. A partir de la rentrée prochaine, les enseignements pourront se décliner «à la carte», pour des salariés, des jeunes sous contrat de qualification, ou encore des urbanistes qui s'intéressent à l'émail de façon indirecte (la formation est également conventionnée par la Région pour l'apprentissage). Un partenariat s'est développé avec la Suisse, sous forme de stages dans des entreprises horlogères ou de bijouterie (à Genève, Le Prélet, Le Sentier). Côté France, les stages ont lieu chez «Signaux Girod», à Bellefontaine, ou au sein d'entreprises jurassiennes (boutonniers, fabricants de meubles), qui n'utilisent pas l'émail habituellement, mais où le besoin pourrait bien être créé à cette occasion.

N.F. CIFF

En bref

Vous êtes à la recherche d'une formation, consultez le service télématique du CIFF. Depuis 1985, le Centre d'Information sur la Formation Professionnelle met à la disposition des professionnels de la formation et du public, une présentation sur minitel des actions de formation continue, et des organismes de formation qui les mettent en oeuvre.

En consultant la banque de données du CIFF sur le 3614 code CIFF (0,37 F. par minute de connexion), vous aurez accès à plus de 1200 actions de formation mises en place en Franche-Comté, par les 370 principaux organismes actifs. Vous connaîtrez les premières informations : objectifs, programme, niveau de la formation, public concerné, coordonnées des organismes de formation. Sont également présentées, les formations accessibles dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Au fil des ans, ce service s'est enrichi de nouvelles rubriques. A côté de l'offre de formation, on trouve désormais : les adresses utiles, le droit de la formation, l'apprentissage en Franche-Comté, une boîte aux lettres, la rubrique «services».

● ALTERNANCE - Depuis le mois de juin 1996, la CAPEB

(Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) est habilitée à gérer les contrats en alternance.

Ceux-ci permettent à des jeunes de moins de 26 ans d'obtenir une qualification, d'orienter leur carrière professionnelle ou d'adapter leur formation initiale à un emploi, grâce à une formation en entreprise et en centre (le coût étant pris en charge par le Fonds d'assurance formation des salariés du bâtiment). En trois mois, plus de 50 contrats de qualification, d'adaptation ou d'orientation ont été conclus en Bourgogne/Franche-Comté, les dossiers étant instruits en partenariat par la CAPEB, les directions départementales du Travail et de l'emploi, l'AFPA, le GRETA, les CFA du BTP et les fédérations compagnonniques. La CAPEB, contactée par l'entreprise d'accueil et son candidat stagiaire, s'occupe de la gestion administrative du dossier.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner sur la marche à suivre pour intégrer le dispositif, en appelant directement la confédération : CAPEB/Franche-Comté / A R F A B, tél.03.81.50.83.91.

EUROPE SESAM ouvre des stages aux apprentis

Lundi 4 novembre, 4 apprentis du CFA Hilaire de Chardonnat, à Besançon, sont partis pour Fribourg suivre un stage jusqu'à la fin de l'année dans le cadre de SESAM (Stages européens en alternance dans les métiers). Ce programme de l'Union européenne a pour but initial de donner une dimension communautaire à la qualification des jeunes apprentis, par un perfectionnement professionnel, linguistique et culturel. Les formations concernées sont celles du cadre artisanal, ce qui représente un panel assez large. Les quatre apprentis qui sont partis pour l'Allemagne viennent ainsi de secteurs différents : il y a un mécanicien, une coiffeuse, une fleuriste et un charcutier-traiteur. Pour faciliter leur intégration dans un nouvel environnement, leur départ a été précédé

d'un stage linguistique au CLA (Centre de linguistique appliquée). Pour postuler à SESAM, il faut être apprenti de 18 à 25 ans en fin de formation ou titulaire d'un premier diplôme de formation professionnelle. Le stage de dix mois (dont fait partie la formation linguistique préalable) se déroule dans un autre Etat membre de l'Union européenne. La formation sur place est suivie en alternance. Outre la possibilité de plonger les jeunes dans une autre culture, SESAM peut également leur ouvrir des portes : le CFA Hilaire de Chardonnat n'envoie des apprentis que depuis trois ans et déjà certains ont eu l'opportunité de rester en Allemagne pour y travailler.

Les candidatures doivent être déposées par l'intermédiaire du centre de formation de l'apprenti.

3614 Code FP2

CIFF

CENTRE D'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ

PREFECTURE DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

FOOTBALL

Le Crédit Agricole soutient l'attaque

Avec son Challenge de l'offensive, le Crédit Agricole cherche à favoriser le spectacle sur les terrains de football.

C'est en présence de Gérard Houllier, ancien entraîneur de l'équipe de France et actuellement directeur technique national, que s'est déroulée la remise des prix franc-comtois du challenge 95-96, le 28 octobre dernier. Houllier de retour à Besançon «ville fétiche» des équipes de France, puis- qu'après les espoirs de l'époque Paille et Cantona, les juniors dirigés par... Gérard Houllier y ont à nouveau remporté un titre de champion d'Europe, l'été dernier.

En partenariat avec la Fédération française de football depuis 1984, le Crédit Agricole, qui est également partenaire privilégié de la Coupe du monde 98, a choisi de soutenir le football en insistant sur sa règle première, qui consiste à marquer des buts. Le Challenge de l'offensive récompense, dans toutes les catégories, les équipes de la région qui ont marqué le plus de but au cours de la saison.



Au total, pour la saison écoulée, vingt-cinq équipes ont été récompensées (les cinq premiers de chaque catégorie), au premier rang desquelles les vainqueurs suivants : Arsoff Offemont en seniors, Foucherans en juniors, Voujaucourt en cadets, Dole-Tavaux en minimes et Saint-Vit en pupilles.

Par l'intermédiaire de ce Challenge, le Crédit Agricole souhaite «contribuer au développement des valeurs du sport : le courage, l'amitié, la solidarité, le respect de l'adversaire et la volonté de gagner. Une bonne leçon de ce que doit être le football et le sport en général, une école de la vie.»

L'agenda sports et loisirs

● **SPORT** - les rendez-vous de la carte Avantages Jeunes (des réductions pour les rencontres suivantes) :

- **football (national 1)** : BRC-Bourges (23/11, 20 h) et BRC-Wasquehal (14/12, 20 h) au stade Léo-Lagrange.

- **handball féminin** : ESB-Béthune (30/11) au Palais des sports de Besançon.

- **handball masculin (D1)** : ESB-Massy (17/11, 16 h, Montboucons), ESB-Dunkerque (30/11, 18 h, Montboucons), ESB-Montpellier (7/12, 20 h, Palais des sports) et ESB-Crétail (10/12, 20 h, Palais des sports).

- **hockey (nationale 2)** : Besançon-Anney (23/11), Besançon-Vanoise (30/11) et Besançon-Chambéry (7/12) à la patinoire La Fayette.

● **LUTTE** - le CPB, club de Ghani Yalouz (médaillé d'argent aux JO d'Atlanta) reçoit deux équipes dans le cadre du championnat de France par équipes : Maizières le 23 novembre et Montferrand le 7 décembre. Les rencontres ont lieu au CPB, 50 rue Bersot à Besançon (03.81.81.36.23) à 17 h.

● **THÉÂTRE** - la compagnie Patrick Melior reprend ses activités pour tout public : création contemporaine, stages ouverts sur des thèmes associant le théâtre à diverses pratiques artistiques, ateliers. Première séance ouverte à tous sans engage-

ment. Renseignements et inscriptions : Théâtre Alcyon, 12 rue Frédéric Bataille, 25000 Besançon (03.81.80.28.22).

● **MUSIQUE** - créée il y a deux ans, l'école de musique Arthys, développe deux nouvelles activités en complément du piano et du violon pour enfants et adultes formation d'ensemble pour cordes et piano (ouverte aux jeunes instrumentistes ayant fait au moins 3 années d'études musicales) et piano pour adultes aveugles et malvoyants. Renseignements, Arthys, rue des Vergers du Puits, 25115 Pouilly-les-Vignes (03.81.60.22.17).

● **CHANT** - Marie Beaud, chanteuse de jazz et choriste, anime tous les lundis soirs (18 h 30 - 20 h) un atelier vocal au foyer des Fougères, 4 rue du Polygone à Besançon (inscriptions au 03.81.40.11.14). Travail sur la voix, le mouvement, la respiration, le rythme, la justesse... dans divers styles.

● **THÉÂTRE** - L'Embarcadere propose un stage de formation pour débutants à partir de 18 ans, avec Catherine Cretin et Sylvie Faivre «Initiation au jeu de l'acteur», du 10 au 15 décembre. Inscriptions avant le 26 novembre, renseignements au 03.81.83.25.70.

Sérieuse formation artistique au sein du groupe **Les POPPYS** **NOUVEAU!**

DANSE MODERN JAZZ

TARIFS
 Enfants à partir de 5 ans 280 F / trimestre
 Adultes 360 F / trimestre (places limitées)

COURS TOUS LES JEUDIS
 ADULTES : de 19 h à 20 h
 ENFANTS : de 17 h à 19 h

4, fbg Tarragnoz
 25000 BESANÇON
 ☎ 03 81 81 64 73 (semaine)
 03 84 75 26 66 (le week-end)

À 200 m du tunnel, direction Lons, bus 31, arrêt devant l'école.

les 2 premiers cours **GRATUITS**
Venez nombreux!

M2 FUTO085.320

LE FUTON

DÉCOUVREZ UN ART DE DORMIR

DÉCORATION AMEUBLEMENT
 Futons (litterie japonaise), tatamis, kimonos, zafus, petits meubles, objets, vaisselle de tradition artisanale, couettes, housses de couettes, tapis, etc.

Plum'art
 La Boutique du Futon

6 et 7, rue de Pontarlier
BESANÇON
 03.81.81.05.31

SECOURS CATHOLIQUE

Une journée pour un cinquantenaire

L'association caritative fête ses cinquante ans cette année. Journée nationale le 17 novembre, animations à Besançon la veille.

AIDE aux plus démunis, combat contre la misère, assistance aux familles en difficulté, solidarité envers les sidéens ou soutien psychologique aux détenus... Depuis 50 ans, le Secours catholique mobilise les bonnes volontés pour se battre contre l'exclusion. Reconnue d'utilité publique, l'association créée par monseigneur Jean Rodhain représente aujourd'hui un réseau très dense, réparti par exemple dans 25 localités pour ce qui concerne la délégation du Doubs et de la Haute-Saône. Du local aux actions internationales du Secours, le comité bisontin témoignera de l'ensemble de son action le 16 novembre dans la capitale comtoise. Une journée anniversaire, occasion de mieux faire connaître l'activité de l'association : de 9 h à 19 h, place du Huit septembre, les bénévoles répondront dans la rue aux questions de la population, vendront des objets fabriqués à la main et les premières bougies multicolores de Noël. Le Secours catholique précise



50 ans d'actions bénévoles. Photo H. Anquetin/Secours catholique

qu'à cette occasion, il n'est prévu aucune collecte à domicile (hormis à Thise) et donc qu'il ne peut être représenté par aucun démarcheur de ce type. Le Secours catholique comprend trois délégations en Franche-Comté : Délégation du Doubs et de la Haute-Saône,

14 rue d'Alsace, BP413, 25018 Besançon cedex (03.81.81.41.91), délégation du Jura, 105 rue Marcel Paul, 39005 Lons-le-Saunier cedex (03.84.24.44.31), délégation du Territoire de Belfort, 10 rue Michelet, BP15, 90001 Belfort cedex (03.84.28.22.70).

CHORALES **Renouvellement de «Mille choeurs pour un regard»**

L'an dernier, l'opération «Mille choeurs pour un regard» a permis de réaliser 1 600 000 francs de bénéfices versés à la recherche médicale en ophtalmologie et donc au profit d'un million de personnes touchées par des problèmes de vue en France. Pour donner d'autres chiffres sur l'ampleur de la manifestation, 1150 chorales et 30000 choristes ont donné 430 concerts dans toute la France à cette occasion l'an dernier. Devant ce succès et la demande générale, l'opération est renouvelée cette année,

sous le haut patronage des ministères de la Culture et de la Santé et le parrainage de Claude Nougaro, qui composera spécialement une chanson. Les concerts auront lieu les 14, 15 et 16 mars 1997 et les chorales intéressées pour participer doivent prendre contact avec l'AFRP. Inscriptions avant le 10 janvier 1997. AFRP, «Vaincre les maladies de la vue», 16 allée de Naurouze, BP62, 31771 Colomiers cedex (05.61.30.20.50)

NATURE **Rencontres avec le Groupe naturaliste à la Bouloie**

Le groupe naturaliste de Franche-Comté fête à la fois les 20 ans de la protection de la nature et les 30 ans de sa création, à l'occasion des 28es Rencontres nature, sur le thème «nature et protection». Ce programme se déroule le dimanche 17 novembre à l'UFR des Sciences, route de Gray, à Besançon : entrée libre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Une exposition d'arts naturalistes (peintures, sculptures sur bois, photos...) est prévue pour agrémenter une journée placée sous la présidence

d'Antoine Reille (Conseil national pour la protection de la nature) et organisée par une association qui mène tout au long de l'année actions de protection et de gestion de la nature, études diverses, animations, sorties (un calendrier de 55 dates tout au long de l'année) et voyages (Espagne, Hollande, Roumanie en 95). Renseignements Groupe naturaliste de Franche-Comté, centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard, 25000 Besançon (03.81.50.43.10).

En bref

- **ONISEP** - La librairie de l'ONISEP a déménagé à Besançon. Désormais installé au 45 avenue Carnot (ouverture du lundi au vendredi de 10 h 30 à 17 h), cet organisme élabore et diffuse toute sorte de produits sur les formations et les métiers (brochures, dossiers, fiches, revues, vidéo, logiciels...). Un catalogue des différents produits est disponible. Renseignements, 03.81.65.49.65.
- **CONFERENCE** - la Maison de la Famille à Besançon organise le 10 décembre une conférence à propos du «comportement non verbal - miroir des émotions et des perturbations chez le jeune enfant». Maison de la Famille, 12 rue de la Famille, 25000 Besançon (03.81.80.21.74).

- **VECTEUR JEUNES** - l'émission de Jacques Revon sur France 3 (tous les dimanches à 11 h 45) est consacrée au «monde de l'espace» le 17 novembre et à «comment créer une entreprise ?» le 24 novembre.
- **MÉTIERS** - «l'Étudiant» publie depuis quelques années une série de guides de poche sur les métiers. Derniers titres parus : «Les métiers avec des enfants», «Les métiers de la musique» et «débuter dans l'audiovisuel - cinéma, radio, télévision». Également paru récemment : «Les 1000 entreprises qui recrutent». Ces guides sont disponibles en librairie (69 F, éditions) et peuvent être consultés gratuitement au CIJ de Besançon, 27 rue de la République.

DEBAT **Richesses des quartiers difficiles**

Quartiers difficiles, jeunesse, violence, immigration... une quadrilogie trop souvent montée en épingle aux yeux de l'ARETE, qui entend y opposer le typique «réactivité - participation - démythification» à travers une journée d'interventions sur le thème des «jeunes issus de l'immigration», le 27 novembre prochain à Micropolis (Besançon), de 8 h 30 à 17 h. Pour l'association, «la surmédiation d'une représentation négative de

la jeunesse des quartiers dits «sensibles» livre une vision qui dénature les relations avec les adultes et les pouvoirs publics - alors que la volonté des jeunes - de se mobiliser autour de projets éducatifs, culturels ou sociaux, montre qu'il est possible de dégager avec eux des lignes de socialisation citoyenne». L'ARETE propose donc de «révéler et de promouvoir ces facettes très souvent occultées par les médias et d'aborder la jeunesse

non pas comme un problème appelant des mesures «tout sécuritaire», mais comme une richesse à travers quatre interventions, deux débats et une présentation par de jeunes porteurs de projets de leur expérience. Une position courageuse dans un débat d'actualité. Renseignements et inscriptions : ARETE, 4 rue Rembrandt, 25000 Besançon (03.81.51.47.80).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

Institut Supérieur de Formation du Jura

SPECIALISATION VENTE ET NEGOCIATION EN 2 ANS

Après un BAC

SPECIALISATION TECHNIQUES COMMERCIALES EN 1 AN

Après un BAC + 2

SPECIALISATION GESTION ET MANAGEMENT EN 2 ANS

Après un BAC + 2

... à BAC+4

Après un BAC + 2

Votre passeport entreprise

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

souhaite recevoir **sans engagement** une documentation sur la formation :

VENTE ET NEGOCIATION après un Bac

TECHNIQUES COMMERCIALES après un Bac + 2

GESTION ET MANAGEMENT après un Bac + 2

Coupon information à retourner à

Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura

BP 377 - 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex

SOCIÉTÉ

Extension du domaine

Les mouvements sectaires se manifestent ouvertement, leur place est grandissante

ENTRE les 923 morts du suicide collectif de la secte de Jim Jones, le 18 novembre 1978 (le Temple solaire) et les 53 du Temple solaire, il s'est écoulé dix-huit ans. Dix-huit ans durant lesquels l'actualité a parlé de plus en plus fréquemment des sectes, au travers d'événements aussi spectaculaires que le carnage de Waco (Texas) en avril 93. Ces suicides ou mises à mort collectives ne sont pourtant que la partie émergée d'un iceberg, qui ne cesse de grossir depuis les années 60 et l'apparition d'une nouvelle vague de mouvements sectaires.

De tels faits mettent de temps à autres en lumière de façon spectaculaire l'extrême nocivité des sectes. Hors de ces épisodes, «un certain nombre de sectes continuent insidieusement à accomplir leurs méfaits quotidiens dans l'indifférence quasi-générale» note le rapport de la commission de l'Assemblée nationale publié au début de l'année sur le sujet.

Les Renseignements généraux esiment à 160 000 le nombre d'adeptes en France et au moins 100 000 les sympathisants d'environ 180 mouvements. En 1982, ces chiffres étaient respectivement de 100 000 et 50 000. Toutes les régions sont touchées, la Franche-Comté y compris. Selon les estimations, le nombre d'adeptes tourne autour de 10 000. Les sectes elles oscillent entre quinze et vingt (voir p. 15). Selon un fonctionnaire qui suit le problème de près «ce qui change, ce n'est pas tant l'augmentation que le fait qu'elles se manifestent de plus en plus ouvertement et s'infiltrent un peu partout».

Au prosélytisme oral et au porte

à porte pratiqué par un certain nombre de mouvements, s'ajoutent des affiches, des tracts, du courrier, des conférences. En s'en tenant aux mouvements cités dans le rapport de l'Assemblée nationale, on a par exemple pu noter récemment à Besançon, en pleine rue, un samedi, un appel à une journée porte ouverte organisée par les raeliens sur le thème des «OVNI, la vérité enfin révélée». Pour attirer l'attention des passants, des chants, une guitare et des annonces au micro. Autre exemple, sur les murs de la ville, des affiches du Sri Chinmoy, autre mouvement cité par l'Assemblée, proposant des ateliers de méditation avec la précision : «vous aurez ensuite la possibilité d'approfondir votre pratique. Ces ateliers sont gratuits».

Evacuation extra-terrestre dans le Doubs

D'autres mouvements ne se privent pas d'acheter des châteaux dans le Jura, à Augerans (Shri Ram Chandra), à Châtenois (conscience de Krishna). Le secteur est très mouvant, difficile à cerner, certains mouvements agissent très discrètement, d'autres sont à la limite de se voir qualifier de sectes, des groupes apparaissent, d'autres disparaissent. «L'École de la préparation de l'évacuation extra-terrestre» a par exemple été expulsée de Belleherbe (Doubs) en début d'année.

Dans la liste nationale établie par la commission de l'Assemblée, on trouve des noms connus comme Moon, le

Patriarche ou les Chevaliers du Lottis d'or et une multitude de mouvements plus petits répondant aux noms de Club des surhommes ou Clé de l'univers, ou encore Centre de développement humain, Institut de recherches psychanalytiques, Association de défense des libertés d'expression dans l'institution française et Centre de documentation et d'information et de contact pour la prévention du cancer (!). Et aussi : les Amis de la science du non être de France, Comètes oxygènes, Sister mouvement rasta... La diversité des noms utilisés montrent que ces mouvements ne se cachent pas seulement sous des doctrines religieuses. Le politique, le philosophique, l'historique ou l'humanitaire peuvent aussi leur servir de base.

En ce qui concerne la partie prosélyte, peu d'entre elles se privent d'opérer au grand jour s'entend. Il faut dire que les sectes ne sont pas interdites par le droit français. La notion de secte y est même totalement inconnue en particulier parce que la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen suppose que «nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public institué par la loi». D'autre part il est très difficile de savoir de l'extérieur si un mouvement se comporte vraiment comme une secte. Donc pas de problème, certaines sectes stigmatisées par l'Assemblée exposent leurs idées en librairie, sur Internet et même sur le minitel. D'autant plus facilement que certains de leurs dirigeants ajoutent à la puissance financière, l'accès aux hautes sphères, à l'image de l'éminente sciento-



logue invitée à l'Assemblée nationale lors du débat sur les sectes. Le Patriarche, lui, est subventionné (voir Le Monde du 24 octobre). Dans la région, des dirigeants sont médecins, travaillent à l'Éducation nationale ou à la Préfecture de Haute-Saône... bref ils occupent aussi des postes à responsabilité dans la société.

Devant cette situation, le meilleur moyen de lutte reste encore la prévention. C'est souvent beaucoup plus un faisceau d'indices que des preuves réelles qui permettent de dire attention à tel ou tel mouvement. C'est en tous cas l'objectif de la campagne lancée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, notamment en direction des jeunes.

plus facilement sectes. Parce que le n'est pas d'y e d'en sortir. Ce méthodes perm méfiant et atten

St

Deuxième partie, le numéro 69 de

Des outils pour faciliter votre orientation

MIS ANPE/300

- Vous éprouvez des difficultés pour choisir un métier ?
- Vous avez besoin d'une aide pour construire votre projet professionnel ?

Les professionnels de l'ANPE vous proposent des solutions :

La session d'orientation active vous aide à définir des pistes d'orientation tenant compte du marché du travail. Au sein d'un groupe d'une dizaine de personnes vous construirez un plan d'action pour mener à bien votre projet.

Le module d'orientation active

s'adresse à des personnes éprouvant d'importantes difficultés à retrouver un emploi. Une alternance de périodes en entreprise et travaux en groupe facilitera l'émergence de votre projet.

Certaines Agences vous proposent d'autres formules qui peuvent mieux correspondre à votre situation.

Pour en savoir davantage sur votre

orientation professionnelle, tez pas à interroger votre locale pour l'emploi.



ANPE
LORRAINE
FRANCHE-COMTE

des sectes



La «salle des miroirs» dans la chapelle souterraine de la ferme de Cheiry (Suisse) où 23 membres du Temple solaire sont morts dans la nuit du 4 au 5 octobre 94. Photo archives Est républicain.

BONNES PAROLES

Premier conseil : gare au gourou

Dans les faits, les mouvements sectaires sont organisés de façon hiérarchique et souvent menés par un seul homme.

UN des points communs des sectes est le modèle pyramidal donnant l'exercice du pouvoir à une personne (le gourou) ou d'une élite restreinte de dirigeants. En corollaire le mode de désignation des dirigeants, et des successeurs n'est jamais démocratique et intervient très souvent par cooptation. Dans sa plaquette liée à sa campagne contre les sectes, le ministère de la Jeunesse et des Sports cite quelques gourous célèbres, dont les phrases ne laissent pas de doute quant à leur intention. Quelques bonnes paroles : Lafayette Ron Hubbard, fondateur de la scientologie : «Si l'on veut vraiment devenir millionnaire, le meilleur moyen consiste à fonder sa propre reli-

gion». Sung Myong Moon : «Quand on veut enseigner un nouveau membre, il faut l'encercler. Encerchez-le physiquement, spirituellement, quatre membres par personne, devant, derrière, à droite, à gauche. Si c'est un homme, deux filles à droite, deux filles à gauche. Un garçon devant : cela suffira. Dans ces circonstances, aucun jeune homme sérieux ne peut se lever et partir.» Moïse Berg (La Famille, ex-Enfants de Dieu) : «Le seigneur a besoin d'hommes et de femmes brisées, prêts à aller n'importe où, n'importe quand et à faire n'importe quoi pour n'importe qui.» Sri Shinnoy : «... Mais quoi que vous fassiez, même de balayer ou bien quelque chose de plus signifiant

que cela, si vous faites ma volonté, en accord avec ma connaissance, avec mon approbation, selon ma demande, alors vous plairez à l'Absolu Suprême en moi». Bon, déjà. Ces exemples sont des plus radicaux et des moins cachés. Tous les dirigeants de sectes n'ont pas le même discours, il est souvent plus feutré et sous-entendu. Ce qui se passe à l'intérieur même des sectes n'est pas systématiquement poussé à l'extrême. Suicides, homicides, pédophilie, droit de cuissage ne sont d'ailleurs pas le lot courant des sectes et certains observateurs font la distinction entre les types de sectes, parlant pour certaines de «sectes douces».

ASSEMBLÉE Un rapport sur les sectes en France

Les mouvements sectaires commencent à préoccuper le gouvernement : le ministère de la Jeunesse et des Sports vient de lancer une campagne sur le sujet («Sectes, attention danger») et un observatoire interministériel a été constitué depuis le mois de septembre. Auparavant, un rapport de l'Assemblée nationale fait au nom de la commission d'enquête sur les sectes a été enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 décembre 1995 et mis en distribution le 10 janvier 1996. Le rapport de la commission présidée par Alain Gest conclut que le phénomène des sectes, difficile à appréhender, semble se développer et qu'une nécessité de riposte adaptée ne justifie cependant pas de révolution juridique. Le rapport s'appuie notamment sur «le travail d'un très grand intérêt réalisé par la Direction centrale des Renseignements généraux, sur les recherches et les analyses menées par des spécialistes de différentes disciplines, enfin sur les témoignages oraux ou écrits de personnes ayant elles-mêmes vécu à sein d'une secte ou dont les proches ont connu ou connaissent cette expérience».

«Parmi les indices permettant de supposer l'éventuelle réalité de soupçons conduisant à qualifier de secte un mouvement se présentant comme religieux, la commission a retenu, faisant siens les critères

utilisés par les Renseignements généraux : la déstabilisation mentale, le caractère exorbitant des exigences financières, la rupture induite avec l'environnement d'origine, les atteintes à l'intégrité physique, l'embrigadement des enfants, les discours plus ou moins antisociaux, les troubles à l'ordre public, l'importance des délégués judiciaires, l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels et les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics. Le rapport recense 172 «organisations-mères» et 800 «satellites» répondant à l'un de ces critères. Il remarque que «les régions Centre, Nord-Pas-de-Calais, Maine et Loire, Franche-Comté semblent relativement épargnées» et que les «lieux de cultes (salles de royaume) des Témoins de Jéhovah sont nombreux dans un certain nombre de départements peu touchés par le phénomène sectaire, notamment le Calvados, le Finistère, les Pyrénées Atlantiques, le Doubs». En conclusion, le rapport note : «L'Etat ne peut, à l'évidence, laisser se développer en son sein ce qui, à beaucoup d'égards, s'apparente à un véritable fléau. Rester passif serait en effet non seulement irresponsable à l'égard des personnes touchées ou susceptibles de l'être, mais dangereux pour les principes démocratiques sur lesquels est fondée notre République».

EXPANSION Les sectes répondent-elles à un besoin ?

Il est difficile de comprendre pourquoi les sectes se développent à l'heure actuelle. Le rapport de l'Assemblée nationale note une prolifération croissante, une place grandissante jouée par les organisations d'origine confessionnelle entièrement nouvelle au détriment des mouvements se présentant comme un schisme d'une Eglise précédemment établie et enfin une évolution de la nature du public touché : «les organisations s'étant développées après 68 sont caractérisées par la jeunesse et la mixité de leur public issu en général des classes moyennes». En gros, les adeptes sont de classes moyennes «solvables», âgés de 25 à 35 ans pour les sectes orientalistes, gnostiques

ou du Nouvel Age et des personnes de plus de 50 ans dans les groupes de prière ou de guérison. Le rapport avance deux explications à ce phénomène expansif : les sectes disposent de moyens financiers puissants mis au service de leur prosélytisme actif ; surtout, «elles répondent à des besoins importants, bien qu'exprimés de manière diffuse». Selon ce deuxième point, les sectes ne s'appuient pas seulement sur la manipulation, mais aussi sur l'existence d'une demande, d'ordre individuel ou collective, «liée à l'effondrement d'idéologies politiques, de religions ou de philosophies.»

En bref

● **LUTE** - outre le CCMM - Centre Roger Ikor (voir ci-contre), une autre association d'information et de prévention sur les sectes existe en France : l'Union nationale des associations de défense de la famille et de l'individu, qui publie un bulletin trimestriel, «Bulles», UNADFI, 10 rue du Père Julien-Dhuit, 75020 Paris (01.47.97.96.08). Depuis un an et demi, au sein de l'UNADFI, a été créée un Coordonation nationale des victimes de l'organisation des Témoins de Jéhovah, 10 rue de Madagascar, 75012 Paris (contact uniquement par courrier). En Europe, il existe une Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur les sectes qui a vu le jour en octobre 95. Son siège est à la même adresse que l'UNADFI. A proximité de la Franche-Comté, à noter l'organisme Info-Sectes Suisse, case postale 37, 1211 Genève 13, Suisse.

● **LIVRE** - le Centre Roger Ikor vient de publier un livre sur les sectes, au format de poche, dans la collection «les essentiels», éditions Milan. En 65 pages, un résumé complet sur le recrutement, l'embrigadement, les dangers, la prévention. Ecrit par Michel Monroy (chef de service en psychiatrie) et Anne Fournier (professeuse d'histoire), il est disponible en librairie.

CENTRE ROGER IKOR

Combattre la manipulation, non les croyances

L'association dénonce des mouvements qui «asservissent les esprits».

«**N**OUS ne nous intéressons pas et nous ne nous en prenons pas aux croyances des gens, car chacun, en fonction de la Déclaration des droits de l'homme, naît et demeure libre d'avoir les pensées qu'il veut sur les plans politiques, philosophiques, religieux. Ce qui nous intéresse, ce sont les méthodes qu'emploient certains mouvements. Quand certaines méthodes existent, on nous trouve et nous dénonçons».

Cette affirmation des permanents du CCMM (Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales) en Franche-Comté situe sur quel terrain de lutte se place l'association. Si elle a choisi de se dresser contre les sectes, ce n'est pas en raison des idées développées car, aussi farfelues qu'elles puissent paraître, elles ne sont condam-

nables que lorsqu'elles servent de prétexte à embrigader et à tirer profit d'autrui. La charte du Centre souligne qu'il «s'oppose à toute action, collective ou individuelle, qui tend, par quel que moyen que ce soit, à pénétrer, domestiquer, asservir les esprits, notamment ceux des jeunes. A cette fin, il mène une action d'information, d'éducation et de mise en garde du public, et intervient en justice si nécessaire». Cette dernière précision n'est pas la plus facile à mettre en oeuvre.

Le Centre ne peut se porter partie civile et agir en justice parce qu'il n'est pas reconnu d'utilité publique. Par contre il peut se défendre lorsqu'il est attaqué et le CCMM de Besançon peut s'enorgueillir de n'avoir jamais perdu un procès. Dernièrement, l'Eglise évangélique de Besançon a été par exemple déboutée de son pro-

Le CCMM, sur le terrain depuis 81

C'est Roger Ikor, professeur et écrivain (il fut prix Goncourt en 1955 avec «Les eaux mêlées») qui a fondé le CCMM en 1981, à la suite de l'embrigadement de son fils par le Zen Macrobiotique et de son suicide un an plus tard. Il a rédigé la charte du Centre, association apolitique et aconfessionnelle, qui se réfère uniquement à la Déclaration des droits de l'homme.

L'association, sous statut loi 1901, a pour but de se documenter sur les sectes (témoignages, articles, tracts...), d'informer sur leurs agissements et leurs méthodes, en tant que les analyser et surtout d'aider les individus à faire face à ces mouvements. A Besançon, le CCMM tient une permanence tous les mardis de 17 h 30 à 19 h à l'Hôtel de Ville.

cès en diffamation contre le CCMM et son appel jugé irrecevable par la cour d'appel de Besançon, le 24 mars 1994.

Mais plus que la justice, le Centre insiste sur la prévention, avec des informations patientement établies, notamment à partir de témoignages d'anciens adeptes ou de proches. «Nous préférons parler de mouvement

sectaire que de sectes. Le sectaire pense détenir seul la vérité. Parmi nos critères, ce qui nous fait dire que nous avons affaire à un mouvement sectaire, c'est lorsqu'une personne se voit enfermée dans un carcan et ne peut plus dire et penser ce que veut le mouvement en question»

S.P

ANNONCES

EMPLOI

▲ Recherche animateur pour un CES. Poste : accueil du public (responsables associatifs principalement), réalisation de documents (plaquettes, affiches, cartes...) et de photocopies, suivi clientèle et chaîne graphique. Supports de travail : Macintosh, logiciels de graphisme, scanners. Pré-requis : connaissances Mac, logiciels Photoshop, Illustrator, Page Maker ; disponibilité ; permis de conduire souhaité ; capacité de travail en équipe ; esprit d'initiative et de responsabilité ; intérêt pour les arts plastiques et la communication. Pendant le CES, le candidat suivra une formation adaptée au poste dans le cadre des dispositions réglementaires et bénéficiera d'un suivi technique de la responsable de secteur. Poste à pourvoir mi-décembre. Envoyer lettre de motivation et cv avant le 20 novembre à MJC Petite Hollande, 14 rue du Petit Chinois, 25200 Montbéliard.

▲ Association de tourisme franc-comtoise recherche : - pour toute la saison, 4 moniteurs fond ou alpin. - zones scolaires février : 2 moniteurs fond ou alpin. Niveau de formation souhaité : initiateur à Brevet d'Etat 1er degré et/ou expérience équivalente. Envoyer CV indiquant : niveau personnel ski (nombre d'années de pratique, formation

et diplômes), pratique d'enseignement ski (nombre de mois, publics concernés et niveaux enseignés), prétentions de salaire à : LVT les Vergers, 25130 Villers-le-Lac.

BABA - BAFD

▲ La ligue du Doubs de la Fédération sportive et culturelle de France met en place une formation BABA : stage de formation générale du 15 au 22 février 1997, stages d'approfondissement «grands jeux et pleine nature» et «petite enfance» du 17 au 22 février. Pour tous renseignements, Ligue FSCF, 5 rue des Chalets, 25000 Besançon.

JOBS

▲ L'association «Les P'tits pots» recherche : - un directeur(trice) CVL (6-12 ans ou 13-15 ans) pour les périodes de vacances scolaires de l'hiver 97. Profil : BAFD ou en cours, personne motivée, bonne connaissance de la direction CVL d'hiver. Dominante ski alpin et également fond, raquettes, nuits en refuge... Lieu : massif du Vercors. Envoyer lettre de motivation, projet pédagogique et photo d'identité. - un directeur(trice) CVL (6-12 ans ou 13-15 ans) pour les

séjours été 97. Profil : BAFD ou en cours, personne motivée pour activités de pleine nature se rapportant à des zones de moyenne montagne. Suivant les centres : activités spéléo, escalade, VTT, tir à l'arc, randonnées... Lieu : Vercors, haute Loire, Savoie. Envoyer lettre de motivation, projet pédagogique et photo d'identité.

- assistante sanitaire (minimum AFPS), animateurs et animatrices CVL (BABA ou en cours) pour 6-12 ans ou 13-15 ans, pour les périodes de vacances scolaires de l'hiver 97. Bon niveau en ski alpin et également fond, raquettes, surf, mono-ski. Lieu : massif du Vercors. Envoyer lettre de motivation, CV, photo d'identité et enveloppe timbrée. Les candidatures sont à adresser à : Association «Les P'tits pots», Le Village, 38250 Lans-en-Vercors.

▲ Recherche formateur (trice) de langue maternelle en anglais et allemand (avec expérience dans l'enseignement si possible). Lieu : Besançon, temps partiel (15 h/semaine), véhicule indispensable. Contact : 03.81.50.00.16.

Pour passer gratuitement vos annonces (uniquement offres) dans cette page (jobs, emplois, objets, formations BABA-BAFD, jeunes filles au pair), écrire au journal TOPO, Centre Information Jeunesse, 27 rue de la République, 25000 Besançon ou contacter le 81.21.16.08. Les offres diffusées par le CIJ sont également affichées au 27 rue de la République et sur minitel, 3615 D (1.01 F/mn).

OBJECTEUR

▲ L'URFOLEP 70 (fédération multisports affinitaire) et l'USEP (Union sportive de l'enseignement du Premier degré) recherchent un objecteur de conscience qui aura à sa charge le suivi des dossiers des associations affiliées et sera responsable de la gestion et de l'entretien du parc de matériel en prêt. Il aura, selon ses compétences, à intervenir dans l'organisation des rencontres. Connaissance de l'outil informatique et du matériel sportif, disposition à la pratique physique demandées. Véritable conseiller. Renseignements auprès de Hervé Jeannot, 29 bd De Gaulle, BP137, 70003 Vesoul cedex (03.84.75.95.82).

▲ La Fédération régionale des maisons familiales rurales de Franche-Comté recherche des objecteurs de conscience pour les maisons familiales rurales

de Pontarlier (profil : CAP cuisine pour aide-cuisine. Hébergement proposé), de Combeaufontaine (profil : animation niveau IV ou plus pour soutien activités scolaires. Hébergement proposé), d'Aillevillers (profil : niveau IV, exp. en animation, compétences en aménagement de l'espace, pour accueil groupes, bricolage, aménagement de l'espace), de Chargy-les-Gray (profil : CAP cuisine ou niveau CAP peintre ou niveau BTS espaces verts pour aide cuisine, entretien bâtiments ou soutien scolaire), de Pierrefontaine-ls-Varans (profil : animation pour activités groupes jeunes. Hébergement proposé), de Luxeuil (profil : niveau licence ou maîtrise maths ou physique chimie pour soutien scolaire. Hébergement proposé), de Fougerolles (profil : CAP cuisine ou niveau licence ou maîtrise maths ou physique chimie pour aide cuisine ou soutien activités scolaires. Hébergement proposé), de Montbozon (profil : CAP cuisine ou niveau CAP peintre ou niveau BTS espaces verts pour aide cuisine, entretien bâtiments ou soutien scolaire) et de Salins-les-Bains (profil : compétences en entretien de bâtiment. Hébergement proposé). Contacter Isabelle Binetruy, FRMFR, 12 rue de la Famille, 25041 Besançon cedex (03.81.80.33.72).

RÉGION

Ces quelques mouvements présents

Le rapport de la commission présidée par Alain Gest cite environ 170 sectes en France. Parmi lesquelles certaines sont en Franche-Comté.

Mouvements cités dans le rapport et présents en Franche-Comté : Moins de 50 à 500 adeptes en France :

Association nouvelle acropole France : basée en Bourgogne, organise des conférences sur l'Égypte.

Association pour l'unification du christianisme mondial : plus connue sous le nom de secte Moon. Présente en Franche-Comté par l'intermédiaire de sa branche commerciale, ce qui n'a pour l'instant généré aucun problème social ou civil.

Conscience de Krishna : présente dans le Jura.

Sukyo Mahikari : mouvement originaire du Japon, très discret en Franche-Comté. Tentative avortée d'implantation dans le haut Doubs.

Tradition famille propriété/Avenir de la culture : mouvement catholique agissant surtout par la poste, demandant des dons pour publier des Évangiles à destination de la Russie ou encore pour s'insurger contre les méfaits de la télé.

Mouvements de 500 à 2000 adeptes

Association Sri Chinmoy de Paris : la pratique du yoga peut aussi servir de mode de recrutement.

Eglise évangélique de Pentecôte de Besançon voir ci-dessous

Mouvements de 2000 à 10000 adeptes :

Association Lucien J. Engelmajer - le Patriarche : sol-



licité des signatures pour pétitions, demande des sommes importantes aux passants.

Eglise de scientologie de Paris : très répandue, de façon internationale.

Mouvement raëlien français : Shri Ram Chandra Mission France : présente dans le Jura.

Institut de science védique maharishi Paris - CPM (Club pour méditants) ou méditation transcendente : animateur en Haute-Saône.

A la fin de la liste, le rapport ajoute que «le nombre des

Témoins de Jéhovah peut être estimé à 130 000». Ils seraient environ 2000 en Franche-Comté.

A noter : Énergie et création - Énergie et créativité : le mouvement est présent en Franche-Comté, mais rien ne permet d'affirmer que, pour ce qui concerne la région, il se comporte comme une secte. Le bénéfice du doute subsiste. Fraternité blanche universelle : a été présente dans la région, mais on n'en entend plus parler depuis plusieurs années.

Le Lotus : peut-être présente mais de façon très discrète.

INDICES Comment reconnaître une secte

Le point commun entre tous ces mouvements ou groupements n'est pas, contrairement à ce que l'on croit généralement une croyance religieuse originale. Certes les sectes ont toujours un fondement, une doctrine particulière mais cette dernière apparaît souvent comme un prétexte.

Ce qui les caractérise communément, et qui fait qu'elles sont dangereuses et nocives, c'est plutôt la manipulation mentale qu'elles opèrent sur les adeptes. Comme le signale le centre Roger Ikor, c'est cette manipulation qui porte les adeptes à prendre ce qui est dit pour argent comptant, à ne pas hésiter à faire don de quelques sous et plus si affinités, et éventuellement à se retrouver dans des conditions psychiques précaires. Attention, rien n'est systématique et c'est ce qui fait toute la difficulté pour appréhender ce qui est secte et ce qui ne l'est pas et pour les législateurs à pouvoir élaborer une loi. Toutes les sectes s'en défendent, elles ne forcent personne, c'est toujours par libre choix que les adeptes font ce qu'ils font. Certains adeptes sont même très heureux au sein

d'un tel mouvement et y trouvent un sens à leur vie, comme le signale le rapport de l'Assemblée nationale. La manipulation consistant à amener l'adepte à être persuadé d'être dans la vérité, à adopter les préceptes et les conseils divulgués parce qu'il les croient en accord avec cette vérité, sans qu'il n'y ait jamais d'ordre ou d'obligation : tout est dans le non-dit, le conditionnement, quitte à quelques promesses d'avenir, d'au-delà.

A partir de ce point commun, il s'avère que les sectes fonctionnent de façon assez similaires. Pour le Centre Roger Ikor, plusieurs indices peuvent mettre la puce à l'oreille. Par exemple : Qui dirige ? Comment ? Est-il autoproclamé ? Son message est-il une révélation ? Comment sont nommés ses lieutenants ? Les membres sont-ils tenus au prosélytisme ? Quelles sommes d'argent sont en jeu ? Comment les adeptes sont-ils sollicités ? Comment doivent-ils s'engager dans le mouvement ? Sont-ils dépersonnalisés ? Coupés de leur environnement d'origine ?

ARGENT Des organismes à but lucratif ?

Problème auquel s'est intéressé la commission parlementaire, celui des finances. Certains mouvements cités sont en effet très riches : le patrimoine foncier des Témoins de Jéhovah est estimé à 345 millions de francs, celui du Patriarche à 41 millions, celui des Chevaliers du Lotus d'Or (Mandarom) autour de 8 millions, d'après une enquête de L'Express (19 septembre 96). Et le chiffre d'affaires annuel de certains tourne autour du milliard de francs ! Or beaucoup de mouvement font valoir que les contributions sont volontaires, que leurs comptes sont vérifiés, qu'ils sont en règle avec l'administration fiscale. La commission d'enquête a établi

d'après les témoignages d'anciens adeptes que le montant des contributions excède largement les services rendus, que les adeptes doivent souvent s'endetter, que la dépendance des donateurs à l'égard du mouvement rend sujet à caution le caractère volontaire des contributions et «que le mode de vie des dirigeants laisse présumer que l'intérêt bien compris de ceux-ci semble parfois primer les buts religieux officiellement déclarés de leur association».

Le Conseil d'État a d'ailleurs refusé à certains mouvements la possibilité de recevoir dons et legs, privilège octroyé aux associations de statut loi 1905 (association culturelle).

En bref

● **MAGAZINE** - très bien fait, le numéro 16 de «Jura» (mai 1996), recense les 10 sectes du Jura, carte et photos à l'appui. Il est encore possible de se le procurer en écrivant à Jura magazine, éditions Kiwi, BP286, 39100 Dole.

● **HAUTE-SAÛNE** - le CCMM de Vesoul et le Centre Information Jeunesse de Haute-Saône ont également publié en 92 un fascicule de 36 pages intitulé «Sectes, pouvoir dire non!» et dont certaines informations sont encore d'actualité.

● **BIBLIOGRAPHIE** - parmi les ouvrages traitant du problème

le ministère de Jeunesse et Sports conseille : «La mécanique des sectes» de J.M. Abgrall (chez Payol), «Comprendre l'action des sectes» de M. Boudlerique (Evo), «Sectes : état d'urgence» du Centre Roger Ikor (Albin Michel), «Sectes, que dire, que faire ?» de J. Vernet (Salvator), «Protégez-vous contre les sectes» de S. Hassan (Ed. du Rocher), «Les enfants des sectes» de H. El Mountacir (Fayard), «Les sectes, un mal profond de civilisation» de X. Pasquini (Ed Jacques Grancher) et «Le grand déceuvrage» de B. Fillaire (Plon)

BESANÇON

L'Eglise évangélique se refuse à parler

Elle se défend d'être une secte, mais les soupçons pèsent. En tous cas, elles rassemble plusieurs centaines de fidèles à Besançon.

APRES avoir accepté un entretien pour TOPO, l'un des représentants de l'Eglise évangélique, à Besançon a fait volte-face, sur l'avis du conseil d'administration de l'association fondée par René Kennel en 63. Raison, le mécontentement provoqué par des articles de la presse. Donc pas possible de poser quelques questions, sur les ressources, le statut, le fonctionnement ou si M. Kennel provoque oui ou non des miracles. L'association, déboutée lors d'un procès intenté pour diffamation au centre Roger Ikor (l'association a fait appel mais le

jugement a été confirmé par la cour d'appel de Besançon le 24 mars 94) n'est pas reconnue par la Fédération protestante (qui ne regroupe que 80 % des protestants, ce qui ne signifie pas que les autres sont des sectes). On aurait également aimé parler aux représentants de l'Eglise évangélique des conséquences psychiques sur certains membres et en particulier de ce témoignage de deux parents : «Notre fils a fréquenté l'Eglise évangélique au lycée, notamment parce qu'il avait des difficultés à l'école. Il est très vite devenu adepte et s'est mis à croire qu'il

aurait le bac juste en le demandant, sans travailler. Il a échoué. Par la suite, il a continué à fréquenter la Mission d'où nous l'avons finalement sorti. Mais nous éprouvons les pires difficultés pour le réinsérer. Il ne sait pas dire autre chose que «vous serez damnés pour l'éternité», «il faut vous convertir». Son employeur a été obligé de s'en séparer parce qu'il faisait du prosélytisme. Aujourd'hui, il est complètement destructuré, tant qu'il ne sera pas déconditionné, il ne s'en sortira pas...»

S.P.

Ciné-club

«Viva Federico Fellini» à Pontarlier

Après Pasolini l'an dernier, le ciné-club Jacques Becker réaffirme sa prédilection pour le cinéma transalpin.

APRES avoir abordé par le passé les frères Taviani, Dino Risi, Pasolini et bien d'autres auteurs italiens, le ciné-club Jacques Becker propose cette fois un cycle en deux week-ends (la deuxième partie est prévue les 24, 25 et 26 janvier) consacré à l'un des plus illustres représentants du cinéma transalpin, Federico Fellini, décédé en novembre 93 et auteur entre 1951 et 1990 de 21 longs métrages qui lui valent d'être reconnu comme l'un des plus grands cinéastes du siècle. Pour le mois de novembre, le ciné-club Jacques Becker a choisi sept films du maestro :

Vendredi 29 à 20 h 30 : «Le Casanova de Fellini», interprétation très personnelle de la vie du célèbre séducteur, dont le rôle est joué par un inquietant Donald Sutherland.

Le 30 à 14 h : «Il bidone» (55) : ce cinquième long métrage de Fellini, une mise en scène sobre s'appuyant sur la réalité sociale de petits voleurs sans horizon, apparemment encore au courant «néo-réaliste» du cinéma italien, qui caractérise la première partie de la carrière de Fellini, la moins connue.

A 16 h 30 : «La cité des femmes» (80) : un quart de siècle après «Il bidone» le contraste est saisissant. L'œuvre de Fellini se caractérise par un univers fantasmagique très personnel et une inspiration débridée. Accusé de nombreux maux à sa sortie, dont le mauvais goût et la dispersion, le film est une succession de scènes oniriques, originales et

Une politique de ciné-club

Rétrospective sur Jacques Perrin le mois dernier, cycle en deux parties consacré à Fellini : avec peu de moyens mais un enthousiasme débordant, Pierre Blondeau continue à défendre le cinéma qu'il aime, vitupérant contre son évolution actuelle et la mainmise toujours croissante du cinéma américain - celui des grandes compagnies s'entend - Cinéma d'auteur, art et essai, ciné-club, voire version

symboliques. A 20 h 45 : «La dolce vita» (60) l'un des films les plus célèbres du cinéaste, que beaucoup situent comme le passage de l'inspiration réaliste à celle issue des propres obsessions de Fellini. Il met en scène la classe aisée de Rome qui, uniquement préoccupée de représentation, cultive l'ennui et la vacuité. Palme d'or à Cannes, le film contient la scène célèbre d'Anita Ekberg dans la fontaine de Trévi.

Le 1er décembre à 10 h : «Block notes di un regista» (69) : film inédit, en français, «Bloc notes d'un réalisateur».

14 h 30 : «Fellini Satyricon» (69) : son propre nom inclut dans le titre du film montre d'où vient l'inspiration du cinéaste. L'univers baroque de Fellini est l'un des plus personnels que l'on ait

originale... autant de notions qui ont de moins en moins cours mais qui restent vivaces en quelques lieux, chez quelques passionnés. Dont le ciné-club Jacques Becker qui pratique une politique de cycles et de rencontres avec ceux qui font le cinéma, souvent accompagnés de brochures de haute tenue. Prochains rendez-vous : un week-end consacré à Malraux, et les 8 films de Guédiguian, en février.

vu au cinéma. Le Satyricon est librement adapté de Petrone, mais Fellini en fait là encore une œuvre très personnelle. Dans des décors splendides, il met en scène une Rome décadente et dépravée, à une autre époque que celle de «La dolce vita».

17 h : «E la nave va» (86) : des images poétiques, des scènes étranges et belles (un rhinocéros dans la cale d'un navire, un concert de verres), le film dérive comme le paquebot dont il conte la croisière. Comme dans «Amarcord», Fellini reconstruit la mer en studio : «Et rien n'est plus vrai que cette mer sur l'écran : c'est la mer que je voulais et que la mer véritable ne m'aurait jamais donnée».

S.P.

Paolo Conte



Une voix chaude et grave qui exprime la nostalgie aussi bien que la légèreté, lorsque vient au piano un rythme enlevé. S'il reste de la place, il faut y courir, Paolo Conte donne des concerts à se délecter, dans la langue de Dante, mais aussi en anglais ou en français. Et les chanteurs de ce calibre sont toujours trop rares.

Le 12 décembre à l'Opéra-théâtre (Besançon).
Tarifs de 120 à 240 F.

CLASSIQUE La Capella du musée du Kremlin de Moscou

Cet ensemble est la formation chorale officielle du musée d'Etat d'art et d'histoire du Kremlin. Invité par l'association Concertosolo, ce chœur donne un concert à l'église St-Pierre de Besançon, le 11 décembre. Au programme, musique liturgique orthodoxe et florilège de chants populaires russes, dans la lignée de ce que propose habituellement «la Capella» : contribuer à recréer, le plus fidèlement possible, une tradition musicale russe, avec une particularité : plus qu'un chœur, cette forma-

tion est un ensemble de solistes, tous diplômés du conservatoire Tchaïkovsky, de l'Institut Gnessine, certains d'entre eux ayant une formation en art dramatique de l'académie d'Art théâtral Vunacharsky. Soit un haut niveau professionnel, qui a donné des centaines de concerts en Russie et dans toute l'Europe.

Concert le 11 décembre à 20 h 30 à l'église St-Pierre, 10 place du Huit septembre. Locations à l'Office de tourisme et au Forum Espace culture.

Clusone Trio



Une formation (Michael Moore, sax alto et clarinettes, Ernst Reijseger, violoncelle et Han Bennink un géant de la batterie jazz) créée en 90, est ouverte à toutes les musiques : jazz, free, musiques contemporaines, ethnique, classique. Le 2 décembre à 21 h au théâtre Bachus (Besançon). 90 F.

L'agenda concerts

● **RENAUD** - le 19 novembre à la Halle des 5 Fontaines (Delle). 150 F.

● **ARTHUR H.** - le 21 novembre à 20 h 30 au théâtre Granit (Belfort). 35 à 120 F.

● **FISHBONE** - le 21 novembre au Montjoye (Besançon). 145 F.

● **MICHEL FUGAIN** - le 22 novembre au ThèV' (Vesoul), 20 h 30. 65 à 135 F.

● **«THIS IS CODA»** - un week-end à l'An-Fer (Dijon) avec Tony Humphries et Jeff Sharel (22 novembre, 23 h), puis Daft Punk (23 novembre, 23 h).

● **MORPHINE** - avec Ultra Orange et Asian Dub Foundation le 22 novembre à La Vapeur (Dijon).

● **ASTON VILLA** - le 23 novembre à l'Atelier des Mômes (Montbéliard). Avec Lime House Station. A partir de 20 h 30.

● **BABY CHAOS + BUBBLIES** - le 23 novembre à Mulhouse (Noumatrouff). De 30 à 70 F.

● **FUN LOTIN' CRIMINALS** - le 23 novembre à la Laiterie (Strasbourg). Avec Audio Web, Celta Cortos et Ar Re Yaouank.

● **KELLEY DEAL 6000** - le 26 novembre à 22 h à l'An-Fer (Dijon). 50 et 70 F.

● **LUC ROMANN ET ANNE VANDERLOVE** - le 29 novembre à 20 h 30 au foyer Georges Brassens (Beaucourt). 70 et 80 F.

● **FFF** - le 30 novembre au Montjoye (120 et 130 F). Le 12 décembre à Dijon (l'An-Fer).

● **WAMPAS ET SO CALLED UNLIKE** - le 30 novembre à l'Atelier des Mômes (Montbéliard), à 20 h 30.

● **THE HARLEM GOSPEL SINGERS** - les 4 et 5 décembre à 20 h 30 à la Maison des arts et loisirs (Sochaux). 150 F.

● **LUDWIG VON 88 + FOU** - le 13 décembre à 21 h à Mulhouse (Noumatrouff). De 40 à 80 F.

● **ELLIOTT MURPHY** - le 14 décembre à l'Atelier des Mômes (Montbéliard), dont c'est le 13e anniversaire.

**MONTBÉLIARD «Riposte des exclus»
en cinq spectacles**

Cette année, la manifestation annuelle du «devoir d'engagement» du Centre d'art et de plaisanterie contre le fossé qui se creuse et le racisme qui monte présente cinq spectacles.

Au programme :
- «Urbs» du théâtre universitaire de Franche-Comté : les étudiants mordent l'urbanisme dans une pièce présentée lors de BVOJ 96 à Besançon. Le 7 décembre à 20 h 30 au théâtre de Montbéliard.
- «Saleté», spectacle coup de poing par le Nouveau théâtre de Belgique. Texte de Robert Schneider, mise en scène de Henri Ronse, interprétation de Rachid Benboucha. Le 8 décembre à 17 h au théâtre de Montbéliard.
- «Collectif Mouv» : danse acrobatique par les groupes IF et MBDT révélés aux premières Rencontres nationales de

danse urbaine de La Villette. Le 14 décembre à 20 h 30 au théâtre de Montbéliard. Des ateliers animés par IF et MBDT auront lieu en amont du spectacle, à partir du 11 décembre (ils s'adressent à des enfants, à des danseurs débutants ou confirmés).

- «A Donf !», du théâtre de l'Unité. Rapide, incisif, urgent, mis en scène d'une actualité brûlante. Le 15 décembre à 17 h au Palot Palot.

- «La misère du monde». Les Rencontres de la Cartoucherie interprètent des entretiens retranscrits dans le livre de Bourdieu. Le 17 décembre à 20 h 30 au théâtre de Montbéliard.

Renseignements : Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54 rue Clemenceau, BP236, 25204 Montbéliard cedex (03.81.91.37.11).

L'Agenda culturel

● **PEINTURE** - René Zacharias expose jusqu'au 7 décembre à la Cadrière, 8 rue Rivotte, à Besançon. Du mardi au samedi, 9 h - 12 h et 14 h - 19 h.

● **MOLIERE** - le CDN de Franche-Comté présente «La Querelle de l'école des femmes», une mise en scène de René Loyon en deux parties : «L'École des femmes» d'un côté, «La Critique de l'école des femmes» et «L'Impromptu de Versailles» de l'autre. Du 12 novembre au 21 décembre les pièces sont jouées en alternance ou ensemble lors de 6 soirées d'intégrales (4 heures). Renseignements, locations, horaires : Nouveau théâtre (Besançon), 03.81.88.55.11.

● **«MAITRES ANCIENS»** - le Québécois Denis Marleau met en scène cette pièce de Thomas Bernhard les 22 (20 h 30) et 23 novembre (19 h) à l'Espace (Besançon), 03.81.83.50.50.

● **MARIONNETTES** - le théâtre d'animation hongrois Figurina (marionnettes, jeux de mains et d'objets) présente «Manualis» le 22 novembre (21 h) et «Grimmaces» le 23 (14 h et 17 h) au théâtre Bacchus (Besançon), 03.81.82.22.48.

● **«LES REGLES DU SAVOIR-VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE»** - texte et mise en scène de Jean-Luc Lagarde le 26 novembre à 20 h 30 au théâtre de Dole (03.84.82.99.19).

● **DANSE** - le théâtre Granit (Belfort, 03.84.58.67.67) donne carte blanche à Odile Duboc, qui a choisi «Kin-iro no kaze no kanta», chorégraphies de Susan Bairge (26 novembre, 20 h 30, Maison des arts et loisirs de Sochaux), «Fils de chien», conçu, réalisé et interprété par Alain Pelletier (du 26 au 30 novembre, 19 h, Centre chorégraphique national) et «Chère amour» de Michel Kelemenis (13 décembre, théâtre Granit, 20 h 30).

● **CIRQUE** - «Candides» par le cirque Baroque, spectacle de cirque d'inspiration théâtrale (masques, costumes...). Le 30 novembre à 20 h 30 au Thév' (Vesoul), 03.84.75.40.66).

● **«LA COMÉDIE DU LANGAGE»** - la compagnie Bacchus présente la nouvelle mouture de sa pièce d'après Jean Tardieu, qui a rencontré un franc succès au festival off d'Avignon. 4, 5 et 6 décembre au théâtre Bacchus, 21 h.

● **PIANO** - Jean-Claude Pennezier interprète Schubert, Brahms, Fauré et Debussy le 6 décembre (20 h 30) au théâtre Granit.

● **«FAUSTUS IN AFRICA»** - spectacle multiracial venu d'Afrique du sud, présenté par la Handspring Puppet company. «Faustus in Africa» propose une accumulation de techniques scénographiques autour du mythe de Faust revisité. Les 9 et 10 décembre à 20 h 30 à la Maison des arts et loisirs (Sochaux), 03.81.94.16.62).

● **THÉÂTRE** - Suzanne Fion joue «La chambre d'amis» de Loleh Bellon, mise en scène de Jean Bouchaud. Le 15 décembre à 15 h à l'Opéra-théâtre (Besançon), le 16 à 20 h 30 au théâtre de Dole.

● **«HAMLET»** - Philippe Adrien met en scène Shakespeare, le 17 décembre à 20 h 30 au Thév'.

● **CLOWNS** - une heure vingt d'inspiration comique sans paroles par le théâtre des Clowns de Moscou. Le 18 décembre à 20 h 30 à la Maison des arts et loisirs.

● **MUSIQUE** - l'Orchestre de Besançon joue Gioacchino Rossini («Guillaume Tell», «Stabat Mater») avec les solistes du Royal college of London et le chœur Schütz le 20 décembre à l'Opéra-théâtre de Besançon (20 h 30).

CYCLE
**Approche du cinéma
et de sa violence**

Du 25 au 30 novembre, l'Espace présente des oeuvres de Ferrara, Lars von Trier et des frères Cohen, sur le thème «violences du cinéma».

La violence au cinéma, voilà un sujet d'actualité, en même temps qu'une question de morale qui taraude la société.

Est-ce que les images de violence banalisent et engendrent à leur tour la violence réelle ou permettent-elles au contraire de la montrer du doigt et éventuellement de la réduire ? Débat sans réponse tranchée certes, mais dont beaucoup dépend du regard du cinéaste. Rien de commun entre ceux qui rendent à force de surenchère quantitative et «qualitative» l'hémoglobine normale et peu à peu acceptée, et d'autres dont la mise en scène cherche au contraire à révéler la réalité de la violence, la stigmatiser au lieu de la rendre abstraite, lui rendre son horreur plutôt que la dénaturer. L'Espace à Besançon a choisi de consacrer son cycle de décembre à ce thème, à travers «violences du cinéma» avec des cinéastes plutôt à ranger dans la deuxième catégorie : Ferrara - même si «The Addiction» n'est pas son film le plus représentatif - le danois Lars Von Trier, à travers «The Kingdom» un «feuilleton»



réalisé pour la télévision ramené à un film de 4 heures et les frères Cohen dont le cycle présente entre autres «Miller's crossing», un chef d'oeuvre et «Fargo», leur dernière réalisation.

S.P.

Réservations et informations :
Atrium, 9 rue d'Anvers, 25000 Besançon (03.81.83.50.50) ou Espace, scène nationale de Besançon, place de l'Europe, Planoise, BP2033, 25050 Besançon cedex (03.81.51.03.12).

THÉÂTRE
**Décembre, mois
de l'enfant à Bacchus**

Quatre spectacles pour les plus jeunes se relaient au théâtre Bacchus à Besançon (du 7 au 21 décembre).

Le théâtre Bacchus s'est souvent tourné vers les enfants, en décembre, il a décidé d'y consacrer deux semaines. Avec le toujours frais «S'en mêlent les pinceaux», le conte pour enfants de la compagnie, joué le 21 décembre à 14 h 30 et 21 h, mais aussi avec trois autres spectacles invités :

«Musiques de cirque», spectacle musical par les élèves du Conservatoire de Besançon et les élèves des ateliers théâtre de Bacchus, sous la direction d'Andréa Rollot. Les 7 et 8 décembre à 18 h.

«Le voyage du petit prince», par le théâtre Kuno. Théâtre, cirque, danse et musique content la fuite d'un clown qui voyage de planète en planète. Du 12 au 15 décembre à 14 h 30 et 21 h.

«Butter fly», par le théâtre Kuno. Un clown, une chenille, une curiosité qui se transforme



«Butter fly», par le théâtre Kuno : le 16 décembre.

en amitié et toujours ce mélange de théâtre, de cirque, de danse et de musique. Les 16 et 17 décembre à 21 h.

Renseignements et réservations
Compagnie Bacchus, 6 rue de la Vieille Monnaie, 25000 Besançon (03.81.82.22.48).

MONTBÉLIARD

«ABC jouets mécaniques», expo du 29 novembre au 5 janvier

Les Lumières de Noël sont pour la troisième fois le cadre d'une magnifique expo de jouets anciens au musée du Château.

PRÉSENTÉE dans la grande salle du musée du Château, cette exposition intitulée «ABC jouets mécaniques» permet, à partir de la fin du mois de novembre, aux visiteurs passionnés de découvrir une collection exceptionnelle de jouets mécaniques en tôle. De tout temps, les enfants ont toujours essayé de copier les activités de leurs parents, et les parents leur ont confectionné des jouets, souvent des réductions de leurs outils ou objets familiers permettant ainsi aux enfants de les imiter ou de recréer avec ces mêmes jouets leur propre univers. En 1879, le rapport de l'exposition Universelle constate : «Ce qui frappe dans le jouet

moderne, c'est sa tendance à la reproduction exacte de la réalité». Plus tard, en 1926, une publicité pour les trains Hornby explique que «les trains Hornby sont de petits chefs d'œuvre de mécanique qui reproduisent exactement les trains de nos grands réseaux.»

D'artisanal le jouet est devenu industriel, simple cerceau ou manche à balai, il utilise des mécanismes de plus en plus compliqués et suit les progrès de la technique et de la science. Avec le temps les dérisoires jouets à «quatre sous» des enfants prennent de plus en plus de valeur et les adultes se les réapproprient pour en faire des objets de collection.

Et aujourd'hui, certains jouets dès leur fabrication sont déjà conçus comme des pièces de collection destinées uniquement à l'usage des adultes.

630 jouets datant de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 80 sont présentés dans l'exposition. Les pièces sont variées, allant des automates aux jouets musicaux en passant par les voitures, camions, chars, motos, avions, bateaux, trains et accessoires, animaux.

Les plus grandes marques françaises, allemandes, anglaises, japonaises, chinoises, et d'autres pays seront représentées.

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h. Entrée gratuite.

Avec un centre-ville illuminé de mille décors, un marché de Noël d'une centaine d'artisans de toute la France, un monde fou composé d'un public hétérogène mêlé à des troubadours, clowns, chorales... autour du plus vieux temple luthérien de France (Saint-Martin, 1601), les «Lumières de Noël» de Montbéliard ont acquis une réputation qui leur a valu d'entrer dans le «Guide des 100 plus belles fêtes de France» et qui attire chaque année nombre de visiteurs étrangers.

Donc la fête des Lumières est redemandée et se déroule cette année pour la dixième fois.

Elle est complétée de visites guidées autour de «féerie de Noël» (découverte du cœur historique), «Pays comtois» (village du savoir-faire) et «musée d'art et d'histoire Hôtel Beurnier Rossel» (exposition de crèches provençales).

Lumières de Noël et marché de Noël, du 1er au 24 décembre à Montbéliard. Horaires : ouverture du marché tous les jours de 10 h 30 (11 h le dimanche) à 20 h (18 h le 24 décembre), commerces ouverts les dimanches 1, 8, 15 et 22 décembre de 14 h à 19 h. Renseignements, office de tourisme, 1 rue Mouhot, 25200 Montbéliard (03.81.94.45.60).

En bref

● Radio – depuis le début du mois de juin, Chérie FM s'est installée sur les ondes de Montbéliard, fréquence 96.1. Appartenant au groupe NRJ, Chérie FM est une radio fondée sur la mémoire musicale française et internationale des 30 dernières années, toutes modes confondues. Son programme est aussi ouvert sur l'actualité musicale. Chaque soir du lundi au vendredi entre 19 h et 22 h retrouvez l'émission «les chéries à la demande» animée depuis la station du fort Lachaux à Montbéliard par le plus jeune animateur du groupe, Emmanuel Py. Pour vos dédicaces et vos disques à la demande, composez le 03.81.32.18.32 et remportez de nombreux cadeaux.

● Orientation – devant la forte demande d'orientation de la part des jeunes et de leurs familles,

l'ONISEP a décidé d'organiser des «Rencontres» dans les quatre départements de la région, avec des tables rondes où les jeunes pourront exprimer leurs attentes. La première se tiend à Besançon le 5 décembre (de 14 h 30 à 18 h) à la Chambre de commerce et d'industrie du Doubs.

● Noël – l'association Amitié et Espérance et la Ville de Besançon accueillent, à l'occasion des fêtes de Noël, l'exposition «la grande crèche de Provence et son village de 300 santons», à l'église Notre-Dame, du 30 novembre au 26 janvier. Sur 250 m², il s'agit d'une des plus grandes crèches du monde. Renseignements, Amitié et Espérance, 18 rue Battant, 25000 Besançon (03.81.82.00.60).

Solidarité

Dixième anniversaire du téléthon à Devecey

30 associations de 20 villages participent à l'organisation du gala qui se déroule les 5, 6 et 7 décembre.

CE gala accrédité par l'Association française contre les myopathies a rapporté l'an dernier la somme de 61000 F au profit du téléthon. Cette année, le secteur associatif de vingt communes de Haute-Saône et du Doubs s'est regroupé autour de l'Association familiale, culturelle et sportive de Devecey-Chevroz pour faire encore mieux.

Au programme, chorale «Les Chénestrels» et soirée dansante, le 5 décembre à partir de 20 h, animation sportive intervillages (tennis, football, match de hand-ball ESB-Rioz...) le 6 décembre à partir de 18 h, et une journée d'animations le 7 décembre : rallye cycliste et randonnée, course de relais et démonstrations sportives (judo, ping-pong, gym, GRS, jiu-

jitsu...) l'après-midi, variétés, danses, jeux de lumières puis soirée dansante le soir. Et pendant les 3 jours, des expositions de travaux manuels, tableaux et aquarelles.

Pour tout renseignement complémentaire, AFCS Devecey-Chevroz, chemin des Vignes, 25870 Devecey (03.81.56.92.80).

-20%



**Vous êtes PRÉVOYANTS
je vous RÉCOMPENSE de vos
CADEAUX de fin d'année en novembre
du 15 au 30**

NS MA 01 91 320

**les survêtements, les sweet-shirts
sur tous les pantalons de sport, les maillots replicas
et toutes les chaussures de foot**

LA MAISON DU CAOUTCHOUC
22 bis, rue Gustave-Courbet - BESANÇON - 03.81.81.14.22

FESTIVAL

Cousance au rendez-vous de la BD

Vingt auteurs, six mille visiteurset la plus grande librairie d'albums de BD attendus pendant deux jours (7 et 8 décembre).

DANS le sud Revermont a lieu le 7e festival de la Bande Dessinée organisé par l'Association Lire Voir Ecouter (ALVE) les 7 et 8 décembre. Un événement au rayonnement régional, puisque c'est, avec Audincourt, le seul festival du genre pour toute la région Franche-Comté-Bourgogne.

Une vingtaine d'auteurs sont présents pour dédicacer leurs albums et échanger avec le public. Comme l'indique la présidente Annie Debrand, «ce festival a désormais une renommée hors du Jura mais nous souhaitons conserver sa convivialité pour favoriser les échanges avec les auteurs présents et les 6000 visiteurs». Cette année, Eric Maltaite est

dessinateur d'honneur et réalisateur de l'affiche. Les parrains sont Christian Lax et Michel Plessix, réalisateur de La Vouivre 96. A noter également la présence pour les amateurs de Spirou du Belge Stephan Colmann, de Laurent Vicomte et bien d'autres...

L'ALVE innove pour cette 7e édition par la présentation d'une exposition sur le travail du dessinateur. D'après l'oeuvre de Michel Plessix, l'exposition



6000 visiteurs sont attendus.

décrit le cheminement du scénario à l'album.

Ce festival gratuit est ouvert de 9h à 19h. Contact : ALVE, BP17, 39190 Cousance. Tel : 03.84.48.96.42.

PRÉVENTION Campagne de sensibilisation au risque alcool

«Tu t'es vu quand t'abuses ?», «Qu'est-ce tu prends ? Moi, le volant...» sont les slogans qui vont retentir du 18 au 30 novembre dans le réseau Info Jeunesse du Jura. En collaboration avec la Préfecture, la Caisse primaire d'assurance maladie, le Centre de Prévention de l'alcoolisme du Jura, la Direction départementale de Jeunesse et Sports et l'Education Nationale, les relais info jeunesse jurassiens sensibilisent les 13-25 ans au risque alcool et à la sécurité routière. Une campagne menée d'abord en direction des lycéens. Trois représentations théâtrales de la Troupe des Comédiens Associés avec le spectacle «Cartes Postales» ont lieu les 18 et 19 novembre à Lons-le-Saunier, Poligny et Dole. Parallèlement, les relais info jeunesse de ces villes organisent dans leurs locaux une information spécifique sur ces thèmes avec un fonds documentaire important, des spots vidéo, un juke-box d'alcoolémie, un CD Rom «Café Saïgon», un simu-

lateur d'alcoolémie animé par la prévention routière... Un jeu-concours permettra aux jeunes de recevoir des éthylotests, des tee-shirts sécurité routière... Une animation spécial multimédias et santé est proposée aux professionnels de la prévention santé avec la participation du CIFP. Renseignements auprès de Info Jeunesse Jura, Lons-le-Saunier (03.84.87.02.55).



en bref

● **PRINTEMPS DE BOURGES** – finale régionale le 23 novembre à partir de 20 h au Moulin de Brainans. En lice cette année, Doly, Fnog, Ginkgo, Mullator, Odd, So Called Unlike, Sun X et Trepalam Chetoum. Contact : 03.84.37.56.15.

● **SANTÉ** – les 11es Rencontres de santé publique en Franche-Comté, préparées par le CRES (Comité régional d'éducation pour la santé) et l'Observatoire régional de la santé, sont consacrées au thème «suicide et conduites suicidaires chez les jeunes» (le suicide représente la deuxième cause de mortalité des 15-24 ans en Franche-Comté). Les Rencontres se déroulent le 4 décembre à partir de 9 h à la salle des Fêtes de Dole. Contacts : 03.81.82.32.79 (CRES), 03.81.81.83.85 (ORS), ou 03.84.47.21.75 (CDES 39).

● **VACANCES HIVER** – renseignements pratiques, catalogues de séjours pour enfants, adolescents et adultes à consulter à Info Jeunesse Jura au 2 place de la Liberté à Lons-le-Saunier (03.84.87.02.55).

● **AUBERGES DE JEUNESSE** – la carte internationale 97 de la LFAJ est en vente à Info Jeunesse Jura au prix de 70 F pour les moins de 26 ans et 100 F pour les plus de 26 ans.

● **Rock** – excellent trio de Champagnole, les Brighelles produisent leur première cassette 8 titres, en vente par correspondance (35 F). Contact : Brighelles, 16 rue du Pavé, 39300 Champagnole (03.81.82.81.02).

RESEAU INFO JEUNESSE De nouveaux locaux pour le PIJ de Champagnole

Depuis le début du mois d'octobre, le Point Information Jeunesse de Champagnole a quitté la rue de l'Egalité pour s'installer Cité Javel, où il dispose d'un local spécifique. Dans l'esprit d'un guichet unique, la Cité Javel, située en plein centre ville (rue Casimir Blondeau), regroupe plusieurs organismes en un

même lieu : PIJ, Espace Jeunes, ANPE et Centre Communal d'Action Sociale. Ainsi, le jeune pourra trouver au même endroit différents services utiles à son insertion sociale et professionnelle. Depuis le déménagement, la fréquentation du PIJ a considérablement augmenté. Un nouveau service a été mis en place : l'affichage

des offres de l'ANPE. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, le 1er décembre, une animation est organisée autour de l'exposition «Santé vous bien». Andrée Dumarché, animatrice accueille le public le lundi de 14 h à 16 h et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Contact : 03.84.52.26.61.

Chaque jour tous les commentaires sportifs dans L'Est Républicain et tous les lundis une " EDITION SPECIALE " avec tous les résultats régionaux du week-end.



L'EST REPUBLICAIN
LE JOURNAL DES SPORTIFS

CONFÉRENCE

Québec : l'Amérique française

**Soirée-conférence avec Gilles Villemure,
le 25 novembre à 20 h au foyer Aubry,
16 rue Alsace-Lorraine à Vesoul.**

L'ASSOCIATION Franche-Comté Québec, le Centre Information Jeunesse de Vesoul et le foyer Aubry organisent une soirée-conférence sur le thème « de la nouvelle France au Québec moderne, le combat des Québécois pour leur survie en Amérique du Nord ». C'est l'historien Gilles Villemure qui communiquera sa passion de l'histoire du Québec. Sous l'égide de l'association France-Québec et de son réseau régional, il effectue une tournée dans une cinquantaine de villes françaises. Pour mieux comprendre les liens si spécifiques d'amitié et de coopération entre le Québec et la France.

Historien aussi peu académique que possible et conférencier très peu orthodoxe, Gilles Villemure est avant tout un conteur (certains journalistes français l'ont appelé le « Alain Decaux québécois ») et c'est avec verve, humour et passion qu'il retrace, spécialement pour le public fran-



Gilles Villemure, un conteur avant tout.

çais, l'histoire de son pays. Il n'a pas son pareil pour évoquer « la longue attente d'un peuple délaissé, guettant sur le Saint-Laurent, le bateau de France qui n'arrivera pas... » ou l'anecdote de cette unique grammaire dont les enfants n'avaient pas le droit de tourner eux-mêmes les pages pour ne pas l'abîmer... Comédien autant qu'historien, farouche partisan de la souve-

raineté du Québec, Gilles Villemure est capable de passionner et d'émuvoir un auditoire composé d'étudiants, d'élus politiques ou, tout simplement, de gens qui ont envie de comprendre ce qui se passe dans ce coin francophone d'Amérique du Nord.

Infos complémentaires : CIJ, 03.84.75.44.00 ou FJT Aubry, 03.84.97.17.87

EVENEMENT **Vesoul fête la Sainte-Catherine**

Le 25 novembre prochain, Vesoul accueille la 601e foire de la Sainte-Catherine. Depuis 1295, c'est à dire depuis plus de 700 ans, cette foire est l'événement annuel haut-saônois (mis à part quelques ratés notamment durant les multiples conflits qui ont émaillé l'histoire de France). Outre les cochons en pain d'épice et les jeunes filles coiffées de chapeaux bizarres, Vesoul se transforme l'espace d'une jour-

née en une gigantesque surface commerciale à ciel ouvert. De 700 à 800 exposants de tout poil font le déplacement depuis la France entière et même de l'étranger. Cette année on annonce des Luxembourgeois ! Trois mois de travail sont nécessaires aux services municipaux pour préparer l'événement. Le jour J, dès 4 heures du matin, les rues de Vesoul, interdites aux véhicules, fourmillent d'activité. Au total 80 employés de la ville

mettent la main à la pâte pour faire de cette journée une réussite totale. Il faut dire qu'à cette occasion, de l'aube au crépuscule, une foule de 200 à 300 000 personnes envahit le centre ville. Un petit plus cette année avec un concert à 20 h 30, salle Parisot. Celtas Cortos, groupe numéro 1 en Espagne, prolongera la fiesta tard dans la nuit... Pour toute info : Office de Tourisme de Vesoul, 03.84.75.43.66.

HOT-ZONZ **Sept groupes pour un CD chaud, chaud...**

Suite logique du tremplin rock organisé en février dernier par le CIJ et l'association Capharnaüm pour la sélection aux Eurockéennes, 7 groupes haut-saônois figurent sur une compilation CD de 14 titres qui vient de sortir des presses.

Cet album permet de faire le point sur la pratique amateur en Haute-Saône et donne une image assez fidèle de ce qui se fait dans notre département. D'autant que les groupes proviennent de secteurs géographiques très divers : Slipstream (Vesoul), Tommyknocker (Vyans-le-Val), Lucy (Polaincourt), Dooky (Vauvillers), Attental (Vesoul),

Adrenaline (Gray), CLN Cave (Cerres les Noroy). En prime, la jaquette du CD est une oeuvre originale réalisée spécialement par un artiste haut-saônois, Serge Lerat (Charentenay).

A noter que cette opération pilotée par le CIJ avec l'appui technique du studio Elixir (Noidans-les-Vesoul) bénéficie du soutien du Conseil général de la Haute-Saône et de l'Association Départementale pour le Développement de la Musique (ADDIM 70).

Pour toute info sur la compilation «HOT-ZONE», contacter le CIJ de la Haute-Saône (Tél. 03.84.75.44.00).



en bref

● **CONCERT** - Celtas Cortos est un groupe espagnol qui mobilise les foules, c'est le moins qu'on puisse dire. Chez eux, ils remplissent les stades (ou les arènes), ils se sont également produit devant 35 000 spectateurs cet été à Brest. Ils seront le 25 novembre prochain sur la scène de la salle Parisot à Vesoul. Entrée 50 F, 40 F pour les possesseurs de Carte Avantages Jeunes. Renseignements et réservation au CIJ à Vesoul (03.84.75.44.00)

pour le futur», est le titre de l'exposition présentée par le Bureau Information Jeunesse de Gray dans ses locaux jusqu'à la fin du mois de novembre. Pour tout renseignement : BIJ, 60 Grande Rue - Gray - 03.84.65.44.00.

● **ANIMATION** - le Centre d'animation socio-culturelle de Vesoul (29 bd De Gaulle) a repris ses activités : récré à sons, volley-loisirs, danses traditionnelles, gym d'entretien et danse modern jazz. Renseignements : 03.84.75.95.85.

● **EXPO** - «L'océan, un présent

133

MUTUELLE 25-NS



MUTUALITÉ
FRANÇAISE

MUTUELLE IRPUN

COMPLÉMENT MALADIE

Hospitalisations médicales et chirurgicales
Participation aux frais d'obsèques
Adhésion individuelle ou collective

Mutuelle régie par le Code de la mutualité

2, cité des Prés-de-Vaux - 25000 BESANÇON

03.81.61.09.21 - Fax 03.81.61.33.60

CINÉMA

Mille lycéens au rendez-vous du festival Entrevues

Depuis 1989, le festival belfortain inscrit dans son programme trois journées consacrées aux classes A3 option cinéma.

CRÉÉE en 86, l'option cinéma audiovisuel peut être choisie parmi les enseignements de spécialité. En Franche-Comté, cette formation de sensibilisation au cinéma est dispensée aux lycées Pasteur (Besançon) et Courbet (Belfort). Chaque année en novembre, le Festival du Film constitue un temps fort pour les «A3». Richard Gorrieri, coordinateur du festival a eu la gentillesse de répondre à nos questions.

Depuis 1989, vous accueillez à Belfort des lycéens de toute la France. Que viennent-ils chercher au festival ?

Nous leur proposons avant tout des rencontres avec des réalisateurs, des auteurs et des critiques. Cette concentration de professionnels leur permet de puiser des éléments indispensables à leur formation. Par ailleurs, ils ont la possibilité de confronter leurs réalisations de fin d'études avec d'autres lycéens, ce qui est très important pour eux.

Est-ce que les rencontres A3 ont favorisé la création de la section cinéma à Belfort ?

En effet, la proximité du festival et l'opportunité des rencontres ont permis la mise en place de l'option A3 au lycée Courbet à Belfort et «Entrevues» représente le point fort des rendez-vous culturels avec les classes.

Avez-vous des projets au travers des rencontres A3 ?

Dès l'année prochaine, nous souhaitons constituer un groupe autour de l'équipe pédagogique des classes A3 des lycées Courbet de Belfort, Pasteur de Besançon et Le Castel de Dijon pour leur confier l'organisation de ces rencontres pendant le festival et d'en faire le rendez-vous national des classes cinéma.

Quel programme avez-vous concocté pour ces lycéens-festivaliers ?

Les matinées sont réservées au programme spécifique avec le visionnement de leurs réalisations, une rencontre avec un film et un intervenant : cette année «Inde mère, terre» de Roberto Rossellini qui sera présenté par Alain Bergala, réalisateur, enseignant de cinéma et critique.

Nous profitons également de l'hommage à la Cinémathèque française pour proposer un extrait de film restauré, avec l'intervention de Claudine Kaufmann, chargée des restaurations.

Et le programme du festival ?

Ils sont bien sûr invités à suivre les films en compétition et le programme des rétrospectives. Pour cela, ils sont encadrés par leurs professeurs et par une équipe pédagogique qui attire notamment leur attention sur les rencontres ponctuelles avec les réalisateurs.

L'accueil de 1000 lycéens dans le cadre d'un festival tel qu'Entrevues nécessite une organisation particulière. Comment procédez-vous ?

Outre l'équipe du festival, les



lycéens sont pris en charge par le BIJ pour leur séjour, par l'association Tramtram pour le visionnement de leur réalisations et par une équipe de professeurs pour le pilotage dans le programme du festival. Nous avons

un réel plaisir à les recevoir et tout est mis en oeuvre pour que le festival soit un moment d'échanges privilégiés.

Propos recueillis par Michèle DEMANGE

En bref

● **«FILS DE CHIEN»** - spectacle conçu et interprété par Alain Pelletier. Ce performer, chorégraphe et vidéaste canadien a effectué en novembre 95 une résidence de création d'un mois au centre chorégraphique national de Belfort, dirigé par Odile Duboc. «Fils de chien» fait partie de la programmation du Granit dans le cadre de sa carte blanche à Odile Duboc. Il est présenté du 26 au 30 novembre à 19 h au centre chorégraphique.

● **ANNIVERSAIRE** - le BIJ de Belfort a 10 ans ! et se porte bien puisqu'il a triplé sa fréquentation, doublé son fonds documentaire et créé des services utiles pour les jeunes. Le BIJ fêtera son anniversaire en décembre et à cette occasion, la page «Territoire de Belfort» de TOPO N°69 lui sera consacrée.

● **Disques** - l'association Corinne productions organise une foire aux disques samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre à la Maison de quartier Jean Jaurès, rue de Strasbourg, à Belfort de 10 h à 19 h. Entrée gratuite. Renseignements, 03.84.22.00.41/03.81.90.21.82

CULTURE Entrevues, festival du Film de Belfort

En fêtant son 60e anniversaire du 22 novembre au 1er décembre à Belfort, la Cinémathèque française fera «vivre le mémoire du cinéma». Quand on aime le cinéma, on se réjouit du programme à venir : avec 250 séances en 9 jours, il va falloir faire des choix... Au programme ● La compétition internationale avec des films inédits de jeunes réalisateurs, longs, courts métrages de fiction et documentaires (en 95, «L'Age des possibles» de Pascale Ferran avait été primé. ● Une rétrospective de 120 films des plus grands réalisateurs internationaux pour rendre hommage à la Cinémathèque française avec (entre autres) Rossellini, Cassavetes, Kurosawa, Renoir...

● Une rétrospective Georges Franju, cinéaste français et co-fondateur de la Cinémathèque avec Henri Langlois. Les séances ont lieu aux cinémas Alpha et Kursaal ainsi qu'au centre Atria, où vous pourrez également apprécier une exposition d'affiches issues des collections de la cinémathèque.

Tarifs : 24 F la séance, 80 F pour 5 films, 120 F pour 10 films. Tarif préférentiel pour la carte Art et Essai : 12 F la séance et 70 F le passeport valable tout le festival. Renseignements, Cinémas d'aujourd'hui, 03.84.54.24.43 ou BIJ de Belfort, 03.84.28.55.00.



3, Grande-Rue - BESANÇON - Tél. 03.81.83.28.28

Chez Jean-Louis David, plus besoin de parler de sa coupe, il suffit de la montrer dans notre collection-photo. Nos équipes top-niveau, entraînées selon des méthodes d'avant-garde, vous attendent. Elles réaliseront, sans surprise, la coupe de votre choix.



TARIFS ETUDIANTS -20% sur tous les services



TOPO

FRANCHE-COMTÉ

FRANCHE-COMTE



Le mensuel du centre information jeunesse

JEUNESSE ET SPORT

INITIATIVES COMTOISES

Béatrice Béliard, un parcours annoncé

Elle vient d'ouvrir « Les écuries de Château Galland », nouveau centre équestre bisontin. Et réalise son rêve, travailler avec des chevaux.



Cré-Entreprendre lui a octroyé un prêt de 30000 F pour démarrer.

Ouvert depuis le mois de septembre, le centre équestre « Les écuries de Château Galland » vit un galop d'essai réussi, à la satisfaction de son initiatrice, Béatrice Béliard, bisontine de 27 ans « Ca marche plutôt bien, en tous cas mieux que prévu, et nous comptons beaucoup d'adhérents des alentours ». Placé aux Tilleroyes, c'est-à-dire encore à Besançon mais déjà à la campagne, à proximité du bois du même nom, le centre remplit allègrement ses heures de stages et leçons. Lesquels sont assurés par une seule et même personne, Béatrice, qui reçoit l'aide d'un apprenti palefrenier-soigneur et de ses parents pour l'intendance, le secrétariat, les questions techniques (c'est son père qui a réalisé la carrière du centre). Visiblement heureuse au milieu des chevaux, Béatrice ne compte pas son temps de présence au centre, ouvert l'après-midi et le soir sept jours sur sept, ainsi que les mercredis et samedis matins. Une somme de travail voulue, rançon obligée

de toute création d'entreprise, compensée par la passion du cheval. Lancer sa propre activité possède au moins l'avantage d'exercer dans un domaine de prédilection : « J'aime le cheval depuis toujours et j'ai toujours voulu travailler dans ce domaine. J'en fais depuis toute petite, j'ai commencé en club à l'âge de 13 ans et j'ai beaucoup appris avec Frédéric Aguilaine (ndr, récemment médaillé aux Jeux handisports d'Atlanta). N'était le risque corollaire à la création d'entreprise, le parcours de Béatrice Béliard semblerait donc facile, tracé rectiligne. « J'ai le BE1, je suis monitrice diplômée d'Etat et j'ai encadré des colonies de vacances à partir de mes 17 ans. L'animation auprès des enfants est également un domaine qui m'a toujours attiré ».

Promenades, voltige, horse-ball...

Le centre compte une vingtaine de poneys et chevaux,

de toutes les tailles. Des petits shettlands permettent à Béatrice d'associer ses deux domaines de prédilection, car elle peut, avec eux, encadrer et faire monter les enfants à partir de 5 ans. Stages, leçons, promenades et voltige, équitation de loisir et bientôt de compétition s'adressent aussi aux adultes, même débutants. Si suffisamment de cavaliers le souhaitent, une section de horse-ball sera créée. « Mon souhait, c'est d'abord que le centre soit un endroit où les gens viennent se détendre, qu'ils puissent venir souffler le soir après le boulot ou le week-end ».

Stéphane PARIS

Cet article entre dans le cadre d'« Initiatives comtoises » opération lancée par Cré-Entreprendre à Besançon pour rendre compte dans différents journaux des actions favorisant la création d'entreprises, l'emploi et le développement local en Franche-Comté. Contact : 03.81.65.37.65.

Les jeunes et le Crédit Agricole



Crédit Agricole, banque officielle

COUPE DU MONDE France 98

BIENTOT, tout sur la Coupe du Monde de football, dans votre agence du Crédit Agricole ! Quelles équipes, quels matches, quels stades, combien coûtent les places, comment réserver...

Avec le challenge de l'Offensive, le Crédit Agricole s'engage depuis plus de 10 ans aux côtés du football amateur. Première banque française, il est devenu le partenaire du sport de tous les Français. Prolongeant cette légitimité, le Crédit Agricole est aujourd'hui la banque officielle de la coupe du monde de football FRANCE 98.

Maitre d'oeuvre dans la gestion de la billetterie, en partenariat avec le CFO (Comité Français d'Organisation), le Crédit Agricole met à disposition toutes ses agences pour informer le public sur le déroulement de la Coupe du Monde, les disponibilités dans les stades et les conditions de réservation des places.

Les objectifs du Crédit Agricole et du CFO :

- grâce à une formule originale de réservation : « le PASS »,
- rendre accessible à tous un événement planétaire,
- et offrir 100 % de spectacle, 100 % de diversité et 100 % de suspense !
- pour que le coeur de nos régions batte au rythme du monde !

Pour plus de renseignements sur la Coupe du Monde, nous vous donnons rendez-vous dès la fin novembre dans toutes les agences du CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE et aussi dans un prochain numéro de TOPO. A bientôt pour le coup d'envoi !

En bref

● **SIDA** – comme chaque année, le 1er décembre est journée mondiale du SIDA. Sur le thème « unis dans l'espoir », plusieurs manifestations se déroulent en Franche-Comté, sous l'égide de AIDES, qui a désormais trois adresses en Franche-Comté puisque l'association vient d'inaugurer sa délégation du Jura, 26 rue de la Comédie à Lons-le-Saunier (03.84.24.30.24). Renseignements pour la journée mondiale : AIDES à Besançon, 15 rue du Petit Battant (03.81.81.80.00) et à Belfort, 14 bd Anatole France (03.84.58.17.43).

● **CONCOURS** – l'union locale des MIC de Nancy organise son 2e concours de peinture sur soie, ouvert à tous et doté de 10000 F de prix. Thème : illustrez un poème de votre choix (auteur français)

ou un poème de votre composition. Inscriptions avant le 31 mars 97, dépôt des oeuvres avant le 25 avril. MJC Bazin, 4 rue Bazin, 54000 Nancy (03.83.36.65.56).

● **CONCOURS (2)** – à l'occasion de leur 9e édition, les Eurockéennes de Belfort lancent un concours de création d'affiche. Le projet retenu sera utilisé comme idée de base pour la campagne de communication du festival. Son concepteur recevra un prix de 20000 F, les dix meilleurs projets gagneront des cadeaux. Concours accessible à tous, date limite de candidature, 13 décembre. Pour s'inscrire, envoyer une lettre timbrée au nom du demandeur (individu ou groupe) à Territoire de musiques, concours affiche 97, BP10, 90800 Belfort (03.84.57.01.92), Baviillers